

avec quelqu'un sur un point de doctrine, d'une ou sur une affaire.

Confesse, s. m. filet assez serré pour être soutenu sur les eaux par des bulles d'air. — s. f. genre d'algues.

Confesse, s. f. *confessio* (confessio), confession qu'on fait au prêtre; il n'a ni genre ni article : aller à confesse.

Confesser, v. a. *confiteri* (confiteri), avouer; déclarer. — *se confiter*, avoir reçu, qu'on a tort; se confesser vaincu, — *se pêcher à un prêtre*, ou se confesser. — entendre en confession : le prêtre qui l'a confessé. — *Jésus-Christ*, faire profession publique de la foi de J. C.

Confesseur, s. m. *confessor* (confessor), prêtre qui a le pouvoir de confesser. — celui qui a confessé le nom de J. C. malgré les tourmens. — saint qui n'a été ni apôtre ni martyr.

Confessor, s. f. *confession* (confessio), aveu, déclaration. — d'un criminel, ce qu'il avoue devant les juges. — de foi, déclaration de ses opinions religieuses. — déclaration de ses pêchés à un prêtre.

Confessionnel, s. m. *confessional*, siège où le prêtre entend la confession.

Confessionniste, s. *confessionista*, luthérien qui suit la confession d'Ausbourg.

Confiance, s. f. (confidentia) espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose, dans la probité, la discrétion, le zèle de quelqu'un : avoir, prendre confiance; mettre sa confiance en Dieu, en ses propres forces. J'ai sa confiance, il se confie à moi. Homme de confiance, qu'on emploie dans les affaires les plus délicates. — liberté honnête qu'on prend en certaines occasions : aborder quelqu'un avec confiance. — hardiesse, assurance : parler en public, aller au combat avec confiance. — présomption : il a des airs de confiance.

Confiant, e, adj. (confidens) disposé à la confiance. — présomptueux.

Confidamment, adv. *confidantem*, en confiance.

Confidence, s. f. *confidentia* (confidentia), communication qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret. — possession illicite d'un bénéfice sous le nom du titulaire.

Confidant, e, s. *confidant* (confido), celui, celle à qui on confie ses secrets. — au théâtre, personnages subalternes.

Confidenciare, s. m. *confidenciare*, celui qui tient un bénéfice par confidence.

Confidentiel, le, adj. *confidencialis*

qu'on dit ou qu'on écrit en confidence; diplom.

Confidentiellement, adv. *confidencialismente*, d'une manière confidentielle.

Confier, v. a. commettre à la fidélité, au soin de quelqu'un : — un dépôt, un secret, ses enfans, la défense d'une place. — v. pron. prendre confiance en...

Confignation, s. f. *confignatio* (confignatio), forme extérieure des corps, qui leur donne une figure particulière; se dit sur-tout des parties dont la ténuité échappé à la vue : phys. et chim.

Confirmer, v. a. figurer l'ensemble.

Confirmer, v. n. (confirma) toucher aux confins d'une contrée : la France confine à ou avec l'Espagne. — v. a. réitéger : on l'a confiné dans une île. Se confiner dans une province, à la campagne, s'y retirer volontairement.

Confins, s. m. pl. *confines* (confinium), limites, extrémités d'un pays.

Confire, v. a. (coacere) *confis*; confondre; part. del. *je confis*, nous confisons, etc. accommoder des fruits, des légumes dans un sucre dans lequel qui les pénètre entièrement : — au sucre, au vinaigre.

Confirmer, v. n. adj. (confirmatus) qui confirme.

Confirmation, s. f. *confirmatio* (confirmatio), ce qui rend une chose ferme et stable. — d'une sentence, — assurance plus expresse d'une nouvelle déjà publiée. — partie du discours oratoire qui suit la narration, et où l'on déduit les preuves. — celui des sept sacrements qui donne le Saint-Esprit.

Confirmer, v. a. (confirmare) rendre plus stable, plus certain : — un droit, des privilèges, une nouvelle, la nouvelle se confirme; se confirmer dans un dessein. — v. a. et n. conférer le sacrement de confirmation : l'évêque seul peut confirmer.

Confiscable, adj. qui peut être confisqué.

Confisquant, adj. sur quoi il peut échoir confiscation; peul.

Confiscation, s. f. *confiscatio* (confiscatio), action de confisquer, adjudication au fisc. — les biens confisqués.

Confisquer, s. f. art de faire des confiscations.

Confisquer, euse, s. qui fait des confiscations, qui confit.

Confisquer, v. a. *confiscare* (confiscare), saisir au fisc pour cause de contravention. C'est un homme confisqué,

sa santé est désespérée, ou sa fortune est ruinée; lam.

Confite, e, part. de confire. Fruits confits sur l'arbre, très-mûrs et cuits par le soleil. Confit en dévotion, très-dévoit; fam.

Confit, s. m. cuve où le pelletier met confire ses peaux.

Confiteur, s. m. (mot latin) prêtre qui on fait avant de se confesser.

Confiture, s. f. fruits confits, racines confites au sucre, au miel.

Confusier, ère, s. *confusarius*, marchand de confitures.

Confignation, s. f. *confignatio* (confignatio), embrasement général d'une planète, etc.

Confit, s. m. (conficere) choc, combat; v. m. — de juridiction, contestation entre les juges qui veulent chacun s'attribuer la connaissance d'une affaire.

Confluent, s. m. *konfluent* (confuens), endroit où se joignent deux rivières.

Confluent, e, adj. *konfluent*; petite rivière confluite, très-abondante, et dont les grains se touchent.

Confolans, *konfolans*, v. de Fr. Charante, Mayche.

Confondre, v. a. (confunder) mêler, brouiller plusieurs choses ensemble. — prendre une personne, une chose pour une autre. — l'innocent avec le coupable, le brun avec le noir. — convaincre en humiliant, réduire au silence, couvrir de honte. Dieu confond les superbes. Vos louanges me confondent, sont excessives; t. de civilité.

Confondre, ue, part. de confondre.

Confornation, s. f. *confornatio* (confornatio), manière dont un corps organisé est formé.

Conforné, adj. (confornis; de *con*, avec; et *formis*, forme) qui à la même forme, semblable; copie conforné d'original; ses mœurs ne sont pas conforné à sa doctrine.

Conforné, èe, adj. (confornatus) corps bien ou mal conforné, dont l'organisation est bonne ou mauvaise.

Confornément, adv. *confornément*, d'une manière confornée.

Conforné, v. a. (confornare) rendre conforné : — ses actions, se conforné à la doctrine de l'évangile.

Conforniste, s. m. celui qui fait profession de la religion dominante en Angleterre.

Confornité, s. f. (confornitas) rap-

port, ressemblance. — d'arrêts, de sentimens. — omission : — à la volonté de Dieu. En confornité de... confornément à...

Confort, s. m. *konfort*, secours, consolation; v. m.

Confortatif, ière, s. m. et adj. qui fortifie; se dit des remèdes.

Confortation, s. f. *konfortatio*, corroboration, action de fortifier.

Conforter, v. a. (confortare) fortifier, corroborer, consoler les affligés, les mourans; se consoler le veillard.

Confortarité, s. f. *konfortaritas*, relation entre confortés.

Confère, s. m. (cum, frater; de *ferre*, ou *ferre*, de la même tribu) un des membres d'une même compagnie.

Conférie, s. f. compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété.

Confrentation, s. f. *konfrontatio*, action de confronter.

Confronter, v. a. (cum, frons) mettre en présence l'accusé et les témoins. — examiner, pour les comparer, deux écritures, deux dessein.

Confus, e, adj. *konfus* (confusus), brouillé confondu : assemblée, cris confus. — obscur, embrouillé : esprit, discours confus. — honteux, embarrassé : demurer confus. — incertain : bruit confus.

Confusément, adv. *konfusamente* (confusé), d'une manière confuse.

Confusion, s. f. *konfusiō* (confusio), mélange confus, embrouillement : il y a de la confusion dans ses papiers. — désordre; temps de confusion et de trouble. — honte, pudeur, ignominie : sa lâcheté l'a couvert de confusion. — abondance de choses, affluence de personnes : il y a une grande confusion de mets sur la table, de personnes sur la place.

En confusion, sans ordre, en abondance : se battre en confusion; il y a de tout en confusion.

Confutation, s. f. *konfutatiō* (confutatio), confuter, v. a. V. Réfutation, Réfuter.

Conge, s. m. (congus) mesure de liquides des Grecs et des Romains.

Congé, s. m. permission de se retirer : donner, avoir, prendre congé. — joint aux adj. poss. action de renvoyer ou de se retirer : on lui a donné, il a pris son congé. — jour où l'on exemptes les écoliers d'aller en classe. — ordonnance du juge qui renvoie abous le

défendeur, quand le demandeur ne comparait pas. *Prendre congé de quelqu'un*, aller lessiner avant de se mettre en voyage.

Congétable, adj. (*dominus*) où le seigneur pouvait toujours renvoyer.

Congéler, v. a. (*congruere*; B. L.) donner congé.

Congétable, adj. qui peu passer à l'état de glace physique.

Congélation, s. f. (*congruatio* (congruatio), action de congeler; état des liquides congelés. — au pl. certains corps fluides, durcis par une cause quelconque; *deux de belles congélation dans son cabinet*.)

Congeler, v. a. (*congruere*) durcir les liquides, en parlant du froid. — hger, congeler; *certains poisons congèlent le sang*. Il est aussi pron.

Congéner, adj. pl. (*congener*) se dit des muscles qui concourent au même mouvement, et des plantes du même genre.

Congestion, s. f. (*congruatio* (congruatio), amas d'humeurs formé lentement dans quelque partie du corps.

Congruer, s. m. (*congruere* (congruere), distribution extraordinaire, en argent ou en denrées, que les empereurs faisoient faire au peuple.

Conglobation, v. f. (*conglobatio* (conglobatio), fig. de rictus accumulation de preuves.

Conglobé, é, adj. (*conglobatus*) se dit de plusieurs plantes réunies qui n'en font qu'une, des feuilles et fleurs rassemblées en boule.

Conglomeré, é, adj. (*conglomeratus*) se dit des glandes réunies en pelotons, sous une même membrane.

Conjugalité, s. f. (*conjugatio* (conjugatio), action par laquelle une chose est rendue gluante et visqueuse, ou effet de cette action.

Conjugué, v. a. (*conjugare*) rendre une liqueur gluante et visqueuse.

Congo, ou *Baso-Guinée*, grand pays d'Afrique.

Congratulation, s. f. (*congratulation* (congratulation), *congratuler*, v. a. (*congratulari*) V. *Félicitation*, *Féliciter*, qui sont plus usités.

Congratulatoire, adj. (*congratulatorius* (epître), défécitation.

Congre, s. m. (*congrus*; de *congruus*) poisson de mer qui ressemble à l'anguille.

Congrégante, s. c. celui ou celle qui est d'une congrégation laïque.

Congrégation, s. f. (*congregationem* (congregatio), corps de personnes réunies sous une même règle. — confrérie, — assemblée de cardinaux et de prélats, pour l'examen de certains affaires. — *des fidèles*, l'église universelle.

Congress, s. m. (*congressus* (congressus), assemblée des ministres des diverses puissances pour conclure la paix, etc. — épreuve de la puissance ou impitoyance des gens mariés, qu'on nomme la justice en certains cas, et qu'on le supprime. — assemblée des représentants des États-Unis d'Amérique.

Congru, ut, adj. (*congruus*) suffisant, convenable; *poison congru*, somme que les gros décaimètres payoient aux curés. *Pris congru*, conforme aux règles gramm. Réponse *congrue*, précise.

Congruère, s. m. (*congruere*), curé à portion congrue.

Congruent, é, adj. (*congruent* (congruent), *convenable*; *digestion congruente*, méd.

Congruisme, s. m. (*congruismus* (congruismus), opinion de ceux qui expliquent l'efficacité de la grace par sa congruité.

Congruiste, s. m. (*congruista*), partisan du congruisme.

Congruité, s. f. (*congruities* (congruities), convenance. — efficacité de la grace, qui agit sans détruire le libre arbitre.

Congruement, adv. (*congruenter* (congruenter), purement, convenablement; *peut-être congruement une langue*, d'une affaire.

Coni, ville de Piémont.

Conis, s. f. genre d'algues.

Conifère, adj. (*conifer*, cône; et *ferre*, se porte) se dit des fruits et des fleurs qui sont en cône. — s. f. pl. famille de plantes irrégulières ou à étamines séparées du pistil; *ex. Hif, le pin, le sapin*.

Conille, s. f. (*conilla* (ll m.), espace ménagé au côté d'une gelève.

Conique, adj. (*conicus* (cône; cône), qui a la figure d'un cône, qui appartient au cône; *miroir conique, sections coniques*.

Conivrate, adj. (*rostrum, bec d'oiseau*), qui a le bec en cône; se dit d'une famille de passereaux.

Conive, s. f. (*coniv*, poussière, parce qu'elle s'attache facilement aux ongles) genre de corymbifères, dont une espèce, dit-on, est propre à chasser les puces et pucerons.

Conjectural, é, adj. (*conjecturalis*) fondé sur des conjectures.

Conjecturalement, adv. (*conjecturaliter* (conjecturaliter), par conjecture.

Conjecture, s. f. (*conjectura*) jugement fondé sur des raisons blanches.

Conjecturer, v. a. (*conjecturo*) juger par conjecture.

Conjectureur, s. m. qui conjecture.

Conjoindre, v. a. (*conjungere*, de *conjungo*, atteler au joug) unir par mariage.

Conjoint, é, part. de *conjoindre* (conjunctus) — s. pl. les conjoints, le mari et la femme. — adj. *de grès conjoints*, deux notes qui se suivent immédiatement; *ut, re*.

Conjointement, adv. ensemble, de concert; *agir conjointement*.

Conjunctif, ive, adj. (*conjunctivus*) qui sert à lier, à joindre; *particule conjunctive*; t. de gramm.

Conjunctif, s. m. V. *Subjunctif*, qui est plus usité.

Conjonction, s. f. (*conjunctio* (conjunctio), union par mariage. — rencontre de deux planètes, à notre égard, dans le même point de quelque signe. — partie d'oraison qui joint les membres du discours.

Conjonctif, s. f. membrane qui forme le blanc de l'œil.

Conjoncture, s. f. occasion, rencontre de circonstances; — favorable, fâcheuse. — se *Conjoindre*, v. pron. (*conjungere*) se joindre avec quelqu'un d'un bonheur qui lui est arrivé; v. m.

Conjournance, s. f. action de se conjourer; v. m.

Conjuration, s. f. (*conjuration* (conjuration), manière de conjurer. — des vœux, conjonctions de certaines paires de nerfs.

Conjugal, é, adj. (*conjugalis*, de *conjungo*; joug) qui concerne l'union par mariage.

Conjugalement, adv. (*conjugaliter* (conjugaliter), comme mari et femme.

Conjurer, v. a. (*conjurare* (conjurare) — un vœu, assembler les différentes intentions et terminaisons qu'il reçoit, selon les temps et les modes, d'après les règles de la grammaire; le verbe se *conjugue*. *Nerfs conjugués*, qui concourent aux mêmes fonctions; anat.

Feuilles conjuguées, composées de deux folioles fixées au sommet d'un pétiole commun. *Diamètres conjugués*, réciproquement parallèles à leurs tangentes au sommet; mathém.

Conjugo, s. m. (*conjugo* (mot latin); *faire un conjugo*, être de suite ce qu'on doit séparer; *jam*.

Conjureur, s. m. celui qui forme, qui conduit une conjuration. — magicien qui prétend conjurer les démons, les tempêtes.

Conjuration, s. f. (*conjuration* (conjuration), conspiration, complot contre l'Etat, contre le souverain. — paroles dedit ou se sert pour conjurer les démons, les tempêtes. — au pl. prières instantes.

Conjuré, s. m. (*conjuratus*) qui est entré dans une conjuration; — ne se dit guère qu'au pl.

Conjurer, v. a. (*conjuro*) prier instantement. — exorciser. — la *tempête*, détourner adroitement un malheur qui nous menace; fig. — former un complot contre l'Etat. On dit par extension; *conjurer contre quelqu'un; il a conjuré ma perte*.

Coniare, s. m. *Coniare*, plante des Indes, genre de holamiers.

Coniecteur, riv. et prov. de l'Amérique Septentrionale.

Coniées, adj. f. pl. (*coniées* (particula), qui font corps entre eux; bot.

Coniécable, s. m. (*coniécable* (comes stabuli), autrefois premier officier militaire de France. — titre de dignité en quelques États; — de *Castille*.

Coniécable, s. f. (*coniécable*, irridation des machéaux de France.

Connex, adj. (*connexus* (connexus); se dit des choses qui ont de la liaison entre elles; pal.

Connexion et *Connexité*, s. f. (*connexio*, *connexité* (connexio), liaison de certaines choses.

Conni, s. m. (*coni* (ll m.), lapin; v. m.

Conniller, v. a. (*coni-llar* (ll m.), chercher des subtilités dans un procès, une dispute; pop.

Connivence, s. f. (*connivencia* (connivencia), complicité par tolérance et dissimulation d'un mal qu'on doit empêcher.

Connivent, é, adj. (*connivens* (connivens); se dit de certaines parties des plantes dont les divisions sont rapprochées par leurs sommets ou en totalité.

Conniver, v. m. (*connivere* (connivere), de *con*, cum, avec; et *visio*, *consulter*), avoir de la connivence; — avec quelqu'un, à quelque chose.

Connivable, adj. (*connivibilis*, aisé à commettre; n'est guère d'usage qu'avec la négative.

Connissance, s. f. (*connitencia*, idée, notion de... — de *Dieu*, *du bien* et *du*

mal, d'une affaire. — fonction des facultés de l'âme: il y a perdu connaissance. — liaison peu intime, et ceux avec lesquels on est ainsi lié; il est de ma connaissance; ce n'est pas un ami; ce n'est qu'une connaissance. *Acier de grandes connaissances*, être très-instruit. *Être en pays de connaissance*, dans un lieu où l'on connaît ceux qui y sont, et où l'on est connu. — au pl. vestiges du cerf, auxquels on reconnoît son âge et sa grosseur.

Connaissance, s. m. *conécement*, déclamation signée du capitaine d'un vaisseau, des marchands y contenues, et de leur propriétaire.

Connaître, v. a. *conécuer*, qui se connoît à. — adj. m. *œil conécisseur*.

Connoître, v. a. *conécire* (cognoscere); de *es*, avec; et *gnescere*, connoître; avoir la notion d'une personne ou d'une chose. — avoir un grand usage de certaines choses, s'y entendre bien: — le *meuble*, les *tableaux*. — *quelqu'un*, avoir quelque liaison avec lui. — *discerner*: je le connois entre mille. — *éprouver*, sentir: les anciens ne connoissent pas la petite vérole. Ne connoître personne, n'avoir nul égard pour personne. Ne connoître point de supérieur, n'en avoir point, ou ne vouloir point s'y soumettre. — de ou en, avoir pouvoir de juger: ce juge connoît des matières civiles. Se connoître en tableaux, en poésie, en savoir bien juger. Il ne se connoît pas, l'orgueil lui fait oublier ce qu'il est, ou la passion le met hors de lui.

Conosperme, s. m. (*linne*, herbe; *aristea*, semence) arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, dont la semence est couronnée d'une aigrette.

Connotatif (ive, adj. *connotatif* (cum), notaire), qui marque à ses. — did.

Conoë, s. f. plante de la Guinée.

Conocarpe, s. m. (*aristea*, cône; *aristea*, fruit) plante des Antilles.

Conoidal, (e, adj. *conoïdal*, qui appartient au conoïde.

Conoïde, s. m. *conoïde* (*aristea*, cône; *aristea*, figure), solide qui diffère du cône, en ce que sa base est une ellipse, ou toute autre courbe que le cercle.

Conops, s. m. *conops* (*aristea*, mouche), genre d'insectes diptères, à grosse tête.

Conors, s. m. arbrisseau de la Guinée.

Conquassation, s. f. *conquassatio* (conquassatio), réduction en pulpe par le broiement: pharm.

Conque, s. f. *conque* (*aristea*), grande coquille concave. *Féus dans ce tableau est porté sur une conque*, — coquille en spirale qui servait de trompette aux Titans; mystère — au pl. cavités de l'oreille. — coquille bivalve; — *antifère*, où l'on croyoit qu'il se formoit un canard.

Conquérant, s. e, et adj. *conquérant*, qui a fait de grandes conquêtes: *notion conquérante*. *Avoir fait conquérant*, être plus paré qu'à l'ordinaire; fam.

Conquérir, v. a. *conquérir* (conquiere), *conquis*, *conquérant*, part. del. *conquis*, impa. du subj. *je conquisse* (n'est usité qu'à ces temps et aux temps composés); acquérir par les armes. — fig. gagner la bienveillance, les *cœurs*.

Conquis, s. m. *conqué*, acquêt fait durant la communauté entre époux: prat.

Conquet (le), *le conqué*, ville de Fr. Finistère, Bretagne.

Conquète, s. f. *conquête*, action de conquérir, chose conquise: *fière des conquêtes*; *garder ses conquêtes*. *Fièvre comme dans un pays de conquête*, à discrétion. — d'un amant, des *cœurs*; fig. *conquêter*, v. a. *conquêter*, conquérir: v. m.

Conquis, e, *conquies*, part. de *conquérir*.

Consecrant, s. et adj. m. (*consecrans*) évêque qui en sacre un autre.

Consecrer, v. a. (*consecrare*) dédier à Dieu avec certaines cérémonies. — *dévouer*, *destiner*: — *ses jours à Dieu*, à l'étude. *Evanges*, *termes consecrés*, établis par l'habitude; auxquels on ne peut rien changer. — prononcer les paroles sacramentelles sur le pain et le vin. Se *consecrer*, se dévouer.

Conseanguin, (ins, adj. *conseanguin* (conseanguineus), se dit des freres et des cousins de père seulement.

Conseanguinité, s. f. *conseanguinité* (conseanguinitas) parenté du côté du père.

Conscience, s. f. *conscience* (conscientia), sentiment intérieur qui avertit l'homme, du bien et du mal qu'il fait. *Faire conscience d'une chose*, en faire un homme de conscience, ne rien faire de ce qui blesse sa conscience. *Avoir la conscience large*, ne pas être scrupuleux; fam. *Dire tout ce qu'on a sur la conscience*, tout ce qu'on sait. *En conscience*, en bonne conscience, en vérité, selon les règles de la conscience. —

connaissance d'une vérité par le sentiment intérieur: *l'homme a la conscience de sa liberté*.

Conscienceusement, adv. *conscienceusement*, en conscience.

Conscienceux, euse, adj. *conscienceux*, euse, qui a la conscience délicate.

Conscription, s. f. *conscriptio* (conscriptio), pendant la révolution, inscription des François de 20 à 25 ans, pour le service militaire.

Conscript, s. e, et adj. (*conscriptus*) compris dans la conscription. *Les pères conscrits*, les anciens sénateurs romains.

Consecrateur, s. m. (*consecrator*) V. *Consecrer*.

Consecration, s. f. *consecratio* (consecratio), action par laquelle une chose est consecrée. — absolument, action par laquelle le prêtre consecre à la messe.

Conscritif, (ive, adj. ne se dit qu'au pl. des choses qui se suivent immédiatement dans l'ordre des temps: *trois beaux conscritifs*).

Conscritio, s. f. *conscritio* (conscritio) (mois de), espace de vingt-neuf jours et demi entre deux conjunctions de la lune.

Conscritivement, adv. *conscritivement*, tout de suite.

Conseil, s. m. *conceit* (l. m.) (consilium), avis qu'on donne ou qu'on demande sur ce qu'on doit faire: *bon usage*, *mauvais conseil*. — celui qui donne conseil: *s'en parlera à mon conseil*. — résolution, parti: *le conseil en est pris*. — assemblée établie pour discuter les intérêts de l'état, ou pour administrer la justice: — d'état, des finances. — endroit où s'assemble le conseil. — de guerre, assemblée d'officiers pour l'exercice de la justice militaire. *Les conseils de Dieu*, les décrets de la Providence. *Le nuit porte conseil*, il ne faut pas se décider sur-le-champ.

Conseiller, (ère, s. *conceit* (l. m.) (consiliarius), qui donne conseil: *le passion est une dangereuse conseillère*. — s. m. juge, dans les anciennes Cours souveraines: — *en parlement*, à la Cour des aides. — membre d'un conseil: — d'état, de préfecture, etc. — d'honneur, qui sans charge avoit voix délibérative. *honorable*, qui avoit obtenu des lettres de vérification.

Conseiller, v. a. *conceit* (l. m.) (consiliarius) donner conseil.

Consens, s. m. *consens* (jours de),

ou la résignation d'un bénéfice est admise en cour de Rome. L's fin. se pron.

Consentant, s. e, adj. *consentant*, qui consent.

Consentement, s. m. *consentement*, action de consentir, acquiescement... *Consentir*, v. a. *consentir* (consentire), acquiescer à; vouloir bien que je consens à ce mariage, que vous ferez, etc. — une société, une clause, activ. t. de pal.

Conséquent, adv. *conséquemment*, d'une manière conforme à ses principes: agir *conséquemment*. — par une suite naturelle: — à ce qu'on a réglé.

Conséquence, s. f. *consequencia* (consequencia), conclusion tirée d'une proposition: *tirer une conséquence*, la conséquence est fautive. — suites que peut avoir une action, etc. *exemple de dangereuse conséquence*. — importance: *homme*, *affaires*, *place de conséquence*.

Homme sans conséquence, auquel il ne faut pas prendre garde, ou que son âge et sa réputation mettent à l'abri de tout soupçon, en matière de galanterie. *Grâce sans conséquence*, dont d'autres ne doivent pas se prévaloir.

En conséquence, conséquemment, par suite.

Conséquent, s. m. *consequens*, seconde proposition d'un enthymème: *log.* — second terme d'un rapport: *math* *raison conséquent*, donc, par une suite naturelle.

Conséquent, e, adj. *consequens* (consequens), qui agit, qui raisonne conséquemment: *être conséquent dans ses conduite*, dans ses discours. — pour *conséquent*, est un barbarisme qui n'est usité que dans le style mercantile.

Conséquent, s. f. *consequens*, deuxième partie de la figure: *mus*.

Conservateur, (ère, s. et adj. (*conservator*) qui conserve: *formes conservatrices*. — litre de charge: — des hypothèques.

Conservation, s. f. *conservatio* (conservatio), action par laquelle une personne ou une chose est conservée; effet de cette action: — des *fruits*, de la *grâce*, des *droits*. *Tableaux*, *médaille d'une belle conservation*, bien conservés.

Conservatoire, adj. *conservatoire*, qui conserve: un *collège est un acte conservatoire*: pal. — s. m. école gratuite où l'on élève des enfants pour la musique. — maison où l'on retire des orphelins, pour les préserver du libertinage.

Conserve, s. f. espèce de confiture. —

vaissau qui fait route avec un autre pour le secourir ou en être secouru : ces deux vaisseaux sont de *consorce*; ce vaisseau a *perlu sa consorce*. — au pl. sorte de lunettes qui grossissent pen les objets, et conservent la vue. — pièces triangulaires parallèles aux bastions qu'elles couvrent au-delà de la contrescarpe.

Conservé, v. a. (conservare) garder avec soin, veiller à ce qu'une chose ne dépérisse pas : — *des fruits, des meubles, des habits*, et fig. — *en santé, sa réputation*, n'a pas liconcé, ne pas se défaire de... — *des rigimes, ses anciens domestiques*. — v. pron. se garder, ne point se gêner. — avoir soin de sa santé; elle a grand soin de se *conservé*. **Freillard**, monument bien conservé, qui a encore toute sa fraîcheur.

***Considence**, s. f. *considance* (considere), affaissement des choses appuyées les unes sur les autres.

Considérable, adj. qui doit être considéré; grand, important : *ouvrage*, somme *considérable*.

Considérablement, adv. *considérablement*, beaucoup.

Considérant, e, adj. circonspect, plein d'égards; v. m. et fam. — s. m. remarques qui précèdent le dispositif d'une loi : le *considérant* est bien fait.

Considération, s. f. *considération*, action par laquelle on examine, — au pl. observations, réflexions; *considérations sur le commerce*. — circonspection : *agir sans considération*. — motif : *diverses considérations m'ont porté*. — égard : *fautes à me considérer*. — égards qu'on obtient les vertus, les talens, les charges : *jouir d'une grande considération*. De peu de *considération*, de peu d'importance.

Considérément, adv. *considérément*, avec circonspection.

Considérer, v. a. (considerare) regarder, examiner avec attention. — avoir égard : un *jugé ne doit pas considérer les personnes*. — estimer, faire cas : il *est considéré*. *Tous bien considéré*, après avoir tout examiné.

Consignataire, s. m. *consignataire*, dépositaire d'une somme consignée.

Consignation, s. f. *consignation* (consignatio, signatura, neque), dépôt juridique d'argent, etc. en main tierce. — au pl. bureau public ou l'on fait ces dépôts.

Consigne, s. f. *consigne*, ordre que donne à une sentinelle celui qui la pose. — celui qui se tient aux portes.

d'une place de guerre pour enregistrer les étrangers qui y entrent.

Consigner, v. a. *consigner* (consignare, cacheter), faire une consignation, — un fait dans l'histoire; fig. — donner l'ordre à une sentinelle : on lui a *consigné de ne laisser entrer personne*. — *quelqu'un à sa porte*, défendre (et quelquefois ordonner) de le laisser entrer.

Consistance, s. f. état d'un liquide qui s'épaissit : *cette gelée n'a pas assez de consistance*. — état de stabilité, au physique et au moral : *ce terrain, est assis à ce point de consistance*. — d'une terre, son contenu et ses droits. — d'une succession, ce qui la compose.

Consistant, e, adj. (consistens) qui consiste : *terre consistante en pré, en bois*, etc. — qui a quelque degré de solidité : *phys*.

Consister, v. n. (consistere : de cō, avec; et stare, je suis t'enout) avoir son essence et ses propriétés dans... être composé de... la vertu consiste dans un juste milieu; cette felle consiste en dix-huit causes.

Consistoire, s. m. *consistorium* (consistorium), assemblée de cardinaux convoquée par le Pape pour affaires de l'Église. — assemblée des ministres protestants. — lieu où se tiennent ces assemblées.

Consistorial, e, adj. qui appartient au consistoire. *Bénéfices consistoriaux*, dont les bulles sont demandées et expédiées par voie de consistoire.

Consistorialement, adv. *consistorialement*, en consistoire.

Consolable, adj. (consolabilis) qui peut être consolé.

Consoler, e, adj. (consolare) qui console.

Consolateur, trice, s. et adj. (consolator) qui console. Le *consolateur*, l'Esprit consolateur, le Saint-Esprit. Le *consolateur des affligés*, la Vierge.

Consolatif, sive, adj. propre à consoler; *fam*.

Consolation, s. f. *consolacion* (consolatio), soulagement qu'on donne à l'affliction de quelqu'un. — vrai sujet de satisfaction : *c'est une grande consolation à un père d'avoir des enfants vertueux*. — chose, personne qui console. *Félicé, son fils est sa consolation*.

Consolatoire, adj. *consolatorio* (consolatorius), destiné à consoler : *discours consolatoire*, v. m.

Consoler, s. f. *psice* en saillie, qui

soutient une corniche, un fronton de croisée, etc. archit. — sorte de meuble.

Consoler, v. a. (consolari) à souler l'affliction; en prose, il ne régit que les pers. — *quelqu'un; se consoler d'un malheur*. — *se distraire; se consoler; poét*.

Consolidant, s. et adj. m. (consolidans) (remède) qui affermit et cicatrise les parties divisées d'une blessure.

Consolidation, s. f. *consolidation* (consolidatio), état de ce qui est consolidé. — d'une plaie. — action par laquelle la dette publique est consolidée. — réunion de l'usufruit à la propriété : *prat*.

Consolider, v. a. (consolidare) rendre ferme et solide : — une plaie; et fig. — une union, un traité. — *l'usufruit à la propriété*, les réunir : *prat*.

Consummateur, s. m. *consummator*, qui consumme : les *calculateurs* et les *consummateurs*. — qui perfectionne : J. C. est l'auteur et le consummateur de notre foi.

Consummation, s. f. *consummation* (consummatio), achèvement, accomplissement. — d'un ouvrage, des prophéties. — des siècles, la fin du monde. — du mariage, célébration des époux. — grand usage, délit de bois de blé, etc.

Consumé, e, adj. (consumptus), bouillonné d'une viande très-cuite.

Consummer, v. a. *consumere* (consummare), achever, accomplir : — une affaire, un ouvrage. — détruire par l'usage. — *des deniers, du bois*, etc.

Consummation, s. f. *consummation*, la réduire presque entièrement en consummé. *Veru consummation*, parfaite. *Être consommé en aigre*, fort savant.

Consumplif, sive, v. m. et adj. *consumplif*, qui consume les lumeurs, les chairs.

Consumption, s. f. *consumption* (consumptio), se dit de certaines choses qui se consomment : — *de bois, d'une rivière*. — défaut de nourriture ou amaigrissement du corps.

Consummance, s. f. *consummance* (consummatio), accord de deux sons dont l'un est piété à l'oreille : *mus*. — ressemblance de sons dans la terminaison des mots.

Consumant, adj. m. *consumans* (consumans), forme par des consommances : *mus*.

Consumme, s. e. et adj. f. *consumme* (consumma), lettre qui n'a de son que jointe à une voyelle.

Consort, s. m. pl. *consort* (consors),

ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès, une affaire civile, etc.

Consoled, s. f. (consolida) plante vulnérinaire, genre de borraginées.

Conspirer, v. n. (conspirare) agir dans un mécontentement : les forces *conspirées* : *phys*.

Conspireur, s. m. celui qui conspire contre l'État, etc.

Conspiration, s. f. *conspiration* (conspiratio), conjuration contre l'État, contre particuliers.

Conspirer, v. n. (conspirare) s'unir d'esprit et de volonté pour un dessein quelconque : *un bien public, contre l'État*; et activ. — *la ruine de la patrie, la perte de quelqu'un*. — fig. contribuer à... tout conspire à mon bonheur.

Conspuer, v. a. (conspuere) cracher sur; ne se dit qu'au fig. pour mépriser d'une façon méprisée.

Constat, ville d'Allem. *Silésie*.

Constamment, adv. *constanter*, avec fermeté, persévérance : *assiduité*; *avec constamment*. — indubitablement : *cela est constamment vrai*.

Constance, s. f. (constantia) fermeté d'âme. — persévérance : *persévérance d'âme*. — ville d'Allem. *Saube*. — grand lac d'Allemagne.

Constant, e, adj. (constans) qui a de la fermeté d'âme. — persévérant. — indubitable, invariable : il est *constant* que... il est certain que...

Constantine, v. d'Afr. r. d'Alger.

Constantinople, cap. de la Turquie.

Constater, v. a. (constare; de cō, avec; et stare, je suis t'enout) établir un fait par des preuves certaines.

Constellation, s. f. *constellation* (constellatio; de cō, cum, avec; et stellæ, invariable, je me lève), assemblage d'étoiles voisines, désignées sous le nom et représentées par la figure d'hommes ou d'animaux.

Constelle, e, adj. *constelle*, fait sous certaine constellation : *constelle constelle* : *astric*.

Consté, v. n. imper. (constat) être certain : il *consté* : *pal*.

Consternation, s. f. *consternation* (consternatio), étonnement et abatement de courage.

Consterner, v. a. (consternare; de cō, cum, avec; et sternere, jeter à terre) frapper d'étonnement et abatte le courage.

Constipation, s. f. *constipation* (constipatio), état de celui qui est constipé.

Constiper, v. a. (constipare) resserer

le ventre, en sorte qu'on ne puisse pas aller librement à la selle.

Constituant, *e*, adj. (constituens) qui constitue un procureur : prat. — s. m. membre des états généraux convoqués en France en 1789.

Constituer, *v. a.* (constituere) composer un tout : *l'âme et le corps constituent l'homme*. — faire, constituer en : — le souverain bien dans la vertu : didact. — mettre, établir : — en dignité, quelq'un en son procureur. — prisonnier, mettre en prison : *pal. — quelq'un en prison, en dépense*, être cause qu'il fait de frais. — une rente, une pension, lui dans une dot, l'établir, l'assigner. *Homme bien ou mal constitué*, qui a une bonne ou une mauvaise complexion.

Constitutif, *ive*, adj. qui constitue essentiellement une chose.

Constitution, *s. f.* *constitutio* (constitutio), composition. — création de reule. — ordonnance, loi. — lois fondamentales d'un Etat. — complexion.

***Constitutionnaire**, *s. m.* *constitutorius*, soumis à la constitution *Unguentus*.

***Constitutionnelle**, *s. f.* *constitutio-nalis*, qualité de ce qui est constitutionnel.

Constitutionnel, *elle*, adj. *constitutio-nalis*, *ele*, conforme à la constitution de l'Etat.

Constitutionnellement, *adv.* *constitutio-naliter*, conformément à la constitution.

Constricteur, *s. m.* muscle qui resserre : anat.

Constriction, *s. f.* *konstriktion* (constrictio), resserrement des parties d'un corps.

Constringent, *e*, adj. *konstringent* (constringens), qui resserre.

Constructeur, *s. m.* celui qui construit.

Construction, *s. f.* *konstruktion* (constructio), action de construire un bâtiment, un poème, le mot suivant les règles de la grammaire.

Construire, *v. a.* (construere) bâtir, élever : — un édifice, un vaisseau. — une figure, la tracer : mathém. — un poème, en disposer les parties. — arranger les mots suivant l'usage et les règles de la grammaire.

Consubstantialité, *s. f.* *konsubstanzialité*, unité et identité de substance : théol.

Consubstantial, *elle*, adj. *konsubstanzial*, *ele* (consubstantialis), qui est de même substance.

Consubstantiallement, *adv.* *konsubstanzialiter*,

anciennement, d'une manière consubstantialité.

Consul, *s. m.* (consul) l'un des deux magistrats annuels qui avoient, dans l'ancienne Rome, la principale autorité. — officier envoyé dans les ports étrangers pour juger des affaires de négociants entre ceux de sa nation. — nom donné en 1798 aux trois premiers magistrats de France.

Consulaire, *adj.* *kon-sularis* (consularis), qui appartient aux consuls (consuls) : *fauxcous consulaire*. *Famille consulaire*, où il y a eu un consul. *Procrès*, nom de plusieurs, dont les communaux devoient être d'anciens consuls. — *s. m.* celui qui avoit été consul dans Rome. — adj. qui appartient au juge consul : *garde jugement consulaire*. On dit d'un débiteur retenu chez lui par la crainte d'être arrêté en vertu d'une sentence de consuls : *il a la queue consulaire*; *lam*.

Consulièrement, *adv.* *kon-sulariter*, à la manière des juges consuls.

Consulés, *s. m.* (consulatus) dignité de consul. — temps de son exercice.

Consultant, *adj. m.* (consultans) qui donne des conseils : médecin, homme de loi consultant.

***Consultat**, *s. m.* (consultatus) conseiller commissaire du Pape. — compte qu'on rend au roi d'Espagne le vendredi, de ce qu'on a jugé pendant la semaine dans ses conseils.

Consultation, *s. f.* *kon-sultation* (consultatio), conférence sur une affaire, sur une maladie. — avis par écrit d'un avoué, d'un médecin.

Consultative, *adj. f.* (*voix*) droit de dire son avis, sans qu'il soit compté dans la délibération.

Consulter, *v. a.* (consultare) prendre avis ou instruction de quelq'un : — l'oracle, un médecin, ses livres, les astres. — sa conscience, ses forces, examiner si elles permettent de faire ce qu'on se propose. — son miroir, s'appuyer au miroir. — une maladie, une affaire, prendre conseil sur ces objets; et passiv. *cette affaire a été consultée avec meilleurs avocats*. — v. n. conférer ensemble, délibérer. — v. pron. examiner ce qu'on doit faire.

Consulteur, *s. m.* (consultor) docteur commis par le Pape, pour donner son avis sur des matières de foi ou de discipline.

Consumant, *e*, adj. (consumens) qui consomme.

Consommer, *v. a.* (consumere) dé-

truire, user, réduire à rien : *le feu a consumé cet édifice*; *le temps consume tout*; — son bien en débauches. — employer sans réserve : — tout son temps à un ouvrage. *Se consumer en procès, en dépenses*; se ruiner. — en regrets, d'ennui, dépitir de regrets, d'ennui. *Il se consume*, il déperit.

Contact, *s. m.* *kontakt* (contactus), atouchement de deux corps : didact.

***Contactin**, *s. m.* *kontakus*, lam.

Contactieux, *euse*, adj. *kontaktieux*, *euse* (contagiosus), qui se communique par contact. — se dit fig. de l'erreur, du vice, etc.

Contactus, *s. f.* (contactus) communication d'une maladie par le contact ou des miasmes. — peste. — fig. communication de l'hérésie, du vice, etc.

***Contactes**, *adj. f. pl.* *kontak-tes* (l'im.) *sous contactes*, bouffes de soie.

Contamination, *s. f.* *kontamination* (contaminatio), souillure : v. m.

Contaminer, *v. a.* (contaminare) souiller : v. m.

***Contant**, *s. m.* *konté*, pièce de bois au dessus du cordon d'une galère.

Conte, *s. m.* (*scoria*, abrégé; en grec *barbare*) récit d'une aventure, surtout fabuleuse. — en l'air, sans apparence de vérité. — gras, licencieux; pop.

Contemplateur, *trice*, *s.* *kontanplatur* (contemplator), qui contemple, sur-tout par la pensée.

Contemplatif, *ive*, adj. *kontanplatif* (contemplativus), adonné à la contemplation : *vie contemplative*. — *s. m.* pl. ceux qui se dévouent à la vie d'oraison et de méditation.

Contemplation, *s. f.* *kontanplation* (contemplatio), action de contempler :

— des astres, des choses divines. En contemplation, en considération; st. d'anciens contrats et traités.

Contempler, *v. a.* *kontanplatur* (contemplare), considérer des yeux du corps ou de l'esprit. — v. n. méditer.

Contemporain, *e*, adj. *kontanporin* (contemporaneus), qui est du même temps : *valeur contemporain*; *histoire contemporaine*.

Contemporanéité, *s. f.* *kontanporanité*, existence dans le même temps. **Contempler**, *s.* *kontanplatur* (contemtor), celui qui méprise : — des dieux; style soutenu.

Contemptible, *adj.* *kontanp-tible* (contemptibilis), méprisable : v. m.

Contentance, *s. f.* capacité, étendue : *meure de la contentance de tant de tonneaux*; *terre de la contentance de tant*

d'arpens. — maintien, posture : — grave, embarrassée. *l'air bon contentance*, témoignage de la fermeté. *Porter contentance*, avoir fait très-humblement. *Les femmes portent un éventail par contentance*, pour la bonne grâce. On dit aussi : un éventail sert de contentance.

Contentant, *e*, *s. m.* et adj. qui contente : le contentant est plus grand que le contenté.

Contentant, *e*, *s.* et adj. *kontandant* (contentans), concurrent, compétiteur : les parties contentantes : *il a deux contentants*.

Contenteur, *v. m.* *kontandeur* (contendens), disputer : v. m.

Contenir, *v. a.* (continere) sur tenir; comprendre dans certain espace : le musée contient ses portes, ses bois; contient 500 arpens; le zénith contient 120 articles. — retenir dans de certaines bornes : — la mer par des digues; — quelq'un dans le devoir. — v. pron. s'empêcher de faire quelque chose, se modérer.

Contens, *s. m.* *kontens* (ou pron. l'o), procès; v. m.

Content, *e*, adj. *kontant* (contentus), qui a l'esprit satisfait : *il vit content*; *il est content de sa fortune*.

Contentement, *s. m.* *kontantement*, joie, satisfaction. — *passer richesses*, est le premier des biens; prov.

Contenter, *v. a.* *kontanter*, rendre content : — ses parents, ses maîtres; et fig. — son appétit, ses desirs. — v. pron. être content : — de peu. — trouver qu'on en a fait assez : *contentez-vous de m'avoir promis une fois*.

Contentieusement, *adv.* *kontantieusement* (contentiosus), avec dispute, débat.

Contentieux, *euse*, adj. *kontancieux*, *euse* (contentiosus), qui est ou qui peut être disputé : *droit contentieux*. — qui aime à disputer : *esprit contentieux*. *Jurisdiction contentieuse*, des juges ordinaires des procès.

Contentif, *adj. m.* *kontantif* (bandage), qui retient les médicaments et les compresses sur la partie malade.

Contention, *s. f.* *kontancion* (contentio), débat, dispute : *harg les contentions*. — chaleur dans la dispute : *dispute avec contention*. — *d'esprit*, extrême application.

Contentus, *ue*, (*contentus*) part. de contenir.

Contenu, *s. m.* ce qui est contenu dans quelque chose. — ce que contient un écrit, un discours.

Conteur, v. a. narrer, faire un conte; — une histoire, ce qu'on a vu, — des fagots, des sottises, dire des braguettes, fum. En conte à quelqu'un, lui en faire accroire; — à une femme, lui dire des galanteries. **Conteur**, s. f. grosse verroterie qui se fait à Venise.

Contestable, adj. qui peut être contesté.

Contestant, e, s. et adj. (contestans) qui conteste en justice.

Contestation, s. f. contestation (contestatio), débat, dispute.

Conteste, s. f. contestation; — prat. **Contester**, v. a. (contester) débattre, disputer.

Conteur, euse, s. qui conte, qui aime à conter; sans épithète, se prend en mauvaise part; ce sont des conteurs. — des fagots, de sottises, ou de choses fausses.

Contexture, s. f. contexture (contextura), tissu, enchaînement des parties; — des muscles, des fibres; et fig. d'un discours.

Contignation, s. m. *konti-guacion* (contignatio), assemblage de pièces de charpente.

Contige, *uë*, adj. (contignus; de *uë*, avec; et *hige*, je touche) qui touche immédiatement; *mon jardin est contigu au vôtre; maisons contigues*.

Contiguïté, s. f. *konti-guïté*; état de deux choses qui se touchent.

Continence, s. f. *kontinence* (continentia), abstinence des plaisirs de l'amour. — capacité d'un vase, étendue d'un champ.

Continu, e, adj. *kontinuit* (continens), qui a de la continence. — se dit des lièvres qui conservent régulièrement la même force sans avoir de rémission. — s. m. grande étendue de terre ferme.

Contingence, s. f. *kontinjanse*; selon la contingence des affaires ou des cas, selon ce qui arrivera.

Contingent, e, adj. *kontinjanç* (contingens), causal qui peut arriver ou ne pas arriver; futur contingent; t. d'école. *Portion contingente*, qui peut appartenir à quelqu'un dans un partage. — s. m. part que chacun doit fournir ou recevoir.

Contins, *uë*, adj. (continus) dont les parties s'entretiennent; étendue continue; t. didact. — non interrompu dans sa durée; fruit, travail continu. — s. m. le continu est indéfini à l'infini; didact.

Continuateur, s. m. auteur qui continue l'ouvrage d'un autre.

Continuation, s. f. *kontinuation* (continatio); action de continuer; chose continuée. — de guerre, d'un mur.

Continuer, s. f. durée sans interruption. Il se remploie qu'adverbialement. *A la continuer*, à la longue; à force de continuer; il se lasse à la continuer; fam.

Continuel, elle, adj. qui dure sans interruption; plate continuelle.

Continuellement, adv. *kontinuellement*, sans cesse.

Continuer, v. a. (continuaré) poursuivre ce qui est commencé; — un bâtiment, son voyage, à ou de faire; et absolument, continuer, je vous prie; — prolonger à quelqu'un la possession d'une chose; on lui a continué sa pension, on la continue maire. — v. n. durer; la pluie continue. — ou se continuer, se prolonger; cette maladie, des événements.

Continuité, s. f. (continuitas) liaison non interrompue des parties. — durée continue; continuité du travail. *Séparation continue*, division qui fait une plaie dans les chairs.

Continuement, adv. *kontinuant* (continua), sans interruption.

Continuel, e, adj. (continuus) qui fait des continuations.

Contornieul, adj. f. se dit des médailles de cuivre, dont les bords semblent travaillés au tour.

Contorsion, s. f. (contorsio) mouvement violent des muscles, des membres; la colique cause des contorsions; — grimaces, gestes forcés qu'on fait en parlant avec véhémence.

Contour, s. m. ce qui termine une figure; point et sculpt. — circuit d'une cabane, enceinte d'une ville.

Contourner, v. a. donner à une figure le contour qu'elle doit avoir. *Taille contournée*, de travers.

Contract, s. s. m. et adj. qui contracte; les contractans; les parties contractantes.

Contracté, adj. (contractus) se dit d'un verbe dans lequel deux voyelles se joignent en une; groum, gracquie.

Contracter, v. a. (contractare) faire une convention avec quelqu'un; — un mariage, une obligation; et neutral, avec quelqu'un, par devant notaire. — des délices, s'écarter. — une maladie, la gagner. — habitude, amitié, etc.

v. pron. se raccourcir, se resserrer; les muscles se contractent.

Contractile, adj. qui a de la contractilité.

Contractilité, s. f. puissance dont jouit un corps de revenir sur lui-même après avoir été tendu.

Contraction, s. f. *kontraction* (contractio), mouvement des muscles, des nerfs qui se retirent. — réduction de deux syllabes en une; *âge, rôle*, au lieu d'ouage, roéle.

Contractuel, elle, adj. stipulé par contrat.

Contracture, s. f. rétrécissement vers le haut d'une colonne.

Contractif, s. m. (contractif) qui contracte.

Contradiction, s. f. *kontradikcion* (contradictio), action de contredire, de contester. — opposition de deux propositions qui ne peuvent être vraies à la fois. *Éprouvé de contradiction*, qui n'est jamais d'accord avec les autres. *Impliquer contradiction*, ruiner en même temps l'affirmative et la négative.

Contradictoire, adj. *kontradiktouar*, entièrement opposé, qui contredit; termes, propositions contradictoires. *Sentence contradictoire*, rendue après avoir ouï toutes les parties.

Contradictoirement, adv. *kontradiktouarment*, d'une manière contradictoire; — en présence de toutes les parties.

Contrainable, adj. *kontreïnable*, qui peut être forcé, contraint; t. de pl. **Contraindre**, v. a. *kontreïn* (constringere), sur plaindre; forcer quelqu'un à faire une chose contre son gré; — obliger par justice de payer; si vous ne me payez pas, je vous forçerai contraindre; — gêner, empêcher de faire ce qu'on voudroit; je ne prétends pas vous contraindre. *La nécessité contraint la loi*, force de passer par dessus les lois. — v. pron. se gêner, se forcer.

Contraint, e, part. et adj. *kontreïn*; géné; air, style contraint; hg. — serré; à l'étroit; *être contraint dans son habit; la mer est contrainte dans ce détroit*.

Contrainte, s. f. *kontreïn*; action de contraindre; — état de celui qui est contraint. — retenue que le respect oblige d'avoir. — gêne ou metten des habits trop étroits. — acte en vertu duquel on peut contraindre un homme à payer.

Contraire, adj. *kontreïn* (contrarius), opposé, au physique et au moral; il est froid et le chaud sont contraires. — visible; le vin vous est contraire. — s. m. chose opposée; vous m'avez été le con-

traire. — s. m. pl. qualités opposées, le froid et le chaud, etc. philos. *Au contraire*, adv. tout autrement, d'une manière opposée.

Contrariant, e, adj. enclin à contrarier; *personne, homme contrariant*.

Contrarier, v. a. et u. contredire. — traverser quelqu'un dans ses desseins. *Il fut contraire par le vent*, il eut le vent contraire.

Contrariété, s. f. opposition entre des choses contraires; il y a contrariété entre le froid et le chaud. — au pl. obstacle, empêchement; trouver des contrariétés.

Contraste, s. m. opposition de caractère, de sentiments. — différence et opposition dans le caractère et l'attitude des figures; t. de peint. — de passions, passions opposées dans une tragédie, etc. *L'art des contrastes*, l'art de les allier, de les concilier.

Contraster, v. n. être en opposition. — v. a. faire un contraste; t. de pos. et de peint.

Contrat, s. m. (contractus) convention entre plusieurs personnes par écrit et sous l'autorité publique. — convention quelconque; *contrat verbal, tacite, solennel, authentique*.

Contractation, s. f. *kontraction* (contractio), action par laquelle on contrevient à une loi, à un contrat, etc. — aux lois.

Contractiver, s. f. *kontreïniver*, plante de l'Amérique-Méridionale.

Contre (contra), prép. qui marque opposition ou contiguïté; se battra contre quelqu'un; attacher contre le mur. — s. in. *soudain le peur et le froid*. — en balson, joint à un subit, ou à un adj. marque opposition, et souvent différence d'émail dans les pièces d'écau.

Contravalle, s. f. *kontrevalle*, allée latérale et parallèle à une allée principale.

Contre-amiral, s. m. troisième officier d'une flotte, après l'amiral et le vice-amiral. — le vaisseau qui le commande.

Contre-appel, s. m. *kontreappel*, le contraire de l'appel; t. d'ecclésiast.

Contre-approches, s. f. pl. *kontreapproches*, travaux des assiégés pour aller au devant de ceux des assiégeans.

Contre-balancer, v. a. se balancer; en parlant de deux choses opposées; ces deux poids se contre-balaient; ces deux sentimens se contre-balaient; ces deux sentimens se balançaient.

Contrebande, s. f. tout ce dont le commerce est défendu; *marchandises*

de contrebande; faire la contrebande. Personne de contrebande, inconnue et suspecte; fam.

Contrebandier, ère, s. contrebandier, qui fait la contrebande.

Contre-bas, adv. de bas en haut; maçonnerie.

Contre-basse, s. f. *kontrabass*, grosse basse de violon. — la plus basse voix.

Contre-batterie, s. f. *kontrabatterie*, batterie de canons opposée à une autre. — ce qu'on oppose aux menées d'un ennemi; fam.

Contre-dételle, s. f. pl. *kontrabêtes*, courbes qui affermissent les bittes; mar.

Contre-boutant, s. m. pièce de bois, pilier de pierre qui arc-boute.

Contre-boutier, v. a. appuyer un mur d'un autre posé à angles droits.

Contre-brûlé, s. m. espèce de rassade blanche et noire.

Contre-calquer, v. a. *kontralkker*, tracer d'après un calque.

Contre-carène, s. f. pièce opposée à la carène dans une galère.

Contre-carrier, v. a. *kontrabrier*, s'opposer directement à quelqu'un, à ses projets.

Contre-charge, s. f. contre-poids; maçon.

Contre-charme, s. m. charme qui en détruit un autre.

Contre-châssis, s. m. *kontrchassis*, second châssis qu'on met devant un autre.

Contre-clef, s. f. *kontrclèf*, visouier joignant la clef à droite ou à gauche.

Contre-cœur, s. m. *kontrcœur*, plaque de fer attachée au milieu du mur d'une cheminée. *A contre-cœur*, à regret, avec répugnance.

Contre-coup, s. m. *kontrcoup*, répercussion d'un corps sur un autre, — fracture que fait un coup à la partie opposée à celle qui est frappée. — malheur d'un individu qui retombe sur un autre.

Contre-danse, v. f. danse vive et légère, à plusieurs figurans.

Contre-dégager, v. a. dégager en même temps que l'adversaire; t. d'escr.

Contre-dire, v. a. (contre-dire) sur dire, excepté la deuxième pers. du pl. du prés. de l'ind. où l'on dit *vous contre-dites*; dire le contraire, — faire des écritures pour détruire les moyens de sa partie adverse; péral.

Contredisant, s. m. *kontrdisant*, qui aime à contredire.

Contredit, s. m. réponse contre ce

qui a été dit. *Sans contredit*, certainement, sans difficulté. — au pl. écritures servant de réponse à la production de la partie adverse.

Contre, s. f. étendue de pays; la grille n'a été que par contres; et dans une acception plus générale: toutes les contrées de l'Asie.

Contre-écarteler, v. a. diviser en quatre quartiers un des quartiers en diagonale d'un jeu d'écarté; blas.

Contre-échange, s. m. change mutuel.

Contre-épreuve, s. f. *kontrankèie*, enquête opposée à celle de la partie adverse.

Contre-épreuve, s. f. estampe ou dessin qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée, ou sur un dessin au crayon.

Contre-éprouver, v. a. tirer une contre-épreuve.

Contre-espaler, s. m. Vby. *Contre-espalier*.

Contre-étambord, s. m. *kontrétambord*, pièce qui lie l'étambord sur la quille; mar.

Contre-étrave, s. f. pièce qui lie les étraves sur la quille; mar.

Contrefason, s. f. livre, drap, etc. contrefaits.

Contrefacteur, s. m. celui qui contrefait un livre.

Contrefaçon, s. f. *kontréfakcion*, fraude qu'on fait en contrefaisant un livre, etc.

Contrefaire, v. a. *kontréfère*, représenter en imitant: — *quelqu'un*, *un vais*, *son seing*, etc. — *un livre*, *des draps*, l'imprimer, les imiter au préjudice d'un autre. — *dégainer*: — *au vais*; se contrefaire. — *dégainer*, rendre difforme: les contorsions lui ont contrefait tout le visage.

Contrefaiseur, s. m. *kontréfiseur*, celui qui contrefait, qui imite.

Contrefait, s. part. de *contrefaire*, *kontréf*, imité. — adj. difforme.

Contre-fanons, s. m. pl. cordes amarrées au milieu de la vergue, du côté opposé à la bouline.

Contre-fiches, s. f. pl. pièces d'un assemblage de charpenterie qui servent à en lier d'autres.

Contre-finesse, s. f. *kontréfinesce*, finesse opposée à une autre.

Contre-fort, s. m. *kontrfort*, mur contre-boutant, servant d'appui à un mur chargé d'une voûte.

Contre-fugue, s. f. *kontréfugue*, fugue dont la marche est contraire à celle

d'une autre qu'on a établie auparavant; mus.

Contre-garde, s. f. fortification au devant de quelque ouvrage.

Contre-hacher, v. m. (h asp.) faire des contre-hachures.

Contre-hachure, s. f. (h asp.) nouvelles hachures qui coupent à angle droit les premières.

Contre-hâlier, s. m. (h asp.) grand chenal de costume qui a des crochets en dedans comme en dehors.

Contre-hermine, s. f. *kontrèrmine*, champ de sable, moschété d'argent; blas.

Contre-indication, s. f. *kontrindikcion*, accident qui empêche de faire ce que sembleroit d'abord exiger la nature d'une maladie.

Contre-inant, s. adj. *kontrinant*, se dit des animaux adossés, dont la tête et les pieds de devant sortent d'une pièce de l'écu: blas.

Contre-jour, s. m. endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas à plein: se mettre à contre-jour.

Contre-javelles, s. f. pl. *kontr-javelles*, pavés qui, dans les ruisseaux, se joignent deux à deux.

Contre-lames, s. f. pl. trois triangles de bois qui servent à tirer les lisses; t. de gazier.

Contre-latte, s. f. *kontrè-latte*, latte perpendiculaire entre deux chevrons.

Contre-latte, v. a. *kontrè-latte*, mettre des contre-lattes.

Contre-lètré, s. f. *kontrè-lètré*, acte secret qui déroge aux clauses d'un acte public.

Contre-mailler, v. a. *kontrè-mailler* (ll m.) faire les mailles doubles.

Contre-mètre, s. m. *kontrè-mètre*, officier marinier qui commande sous le maître. — inspecteur des ouvriers d'une manufacture.

Contre-mandement, s. m. *kontrè-mandement*, ordre contraire à celui qu'on avoit donné.

Contre-mauver, v. a. révoquer un ordre.

Contre-marche, s. f. se dit d'une armée qui fait une marche contraire ou opposée à celle qu'elle paroissoit vouloir faire.

Contre-marée, s. f. marée opposée à la marée ordinaire.

Contre-marque, s. f. *kontrè-marke*, seconde marque à un ballot de marchandises, à de la vaisselle d'argent. — second billet que donne le portier d'un spectacle.

Contre-marqueur, v. a. *kontrè-marquer*, opposer une contre-marque.

Contre-mine, s. f. ouvrage souterrain, fait pour élever la mine de l'ennemi et en empêcher l'effet.

Contre-mineur, v. a. faire une contre-mine. — fig. déjouer.

Contre-mineur, s. m. celui qui travaille à une contre-mine.

Contre-mont, adv. en haut; *gravir contre-mont*. *Ce bâtiment va à contre-mont*, remonte la rivière.

Contre-mur, s. m. mur bâti le long d'un autre pour le fortifier.

Contre-murer, v. a. faire un contre-mur.

Contre-ordre, s. m. erreur sur les allures d'un cerf.

Contre-ordre, s. m. révocation d'un ordre.

Contre-ouverture, s. f. ouverture faite au fond d'une plaie pour favoriser l'écoulement de la matière.

Contre-pal, s. m. pal divisé en deux parties; blas.

Contre-partie, s. f. partie de musique opposée à une autre; partie qui sert de second dessus. — d'un compte, registre sur lequel le contrôleur enregistre toutes les parties dont le receveur charge le sien.

Contre-percer, v. a. percer dans un sens contraire.

Contre-pezer, v. a. contre-balancer; fig.

Contre-pied, s. m. sans pl. *kontrè-pied*, *mes chiens ont pris le contre-pied du cerf*, le chemin qu'il a fait au lieu de celui qu'il prend. — fig. le contraire de. *il prend, il fait le contre-pied de ce qu'on lui dit*.

Contre-pleige, s. m. *kontrè-pleige*, certificat pour la caution; prat.

Contre-pleiger, v. a. *kontrè-pleiger*, certifier pour la caution; prat.

Contre-poids, s. m. *kontrè-poids*, poids qui en contre-balance d'autres. — d'horloge, de tourne-broche. — long bâton dont se sert un danseur de corde pour se tenir en équilibre. — fig. qualités qui en contre-balancent d'autres.

Contre-poil, s. m. *kontrè-poil*, sens contraire à celui dont le poil est couché: *faire la barbe, verser un drap à contre-poil*; prendre une affaire à contre-poil; à rebours; fam.

Contre-poinçon, s. m. poinçon pour contre-percer les trous. — tige d'acier où est gravée la figure du creux d'une lettre.

Contre-point, s. m. accord de chants différents.

Contre-pointer, v. a. piquer des deux côtés certains ouvrages de toile, etc. — du canon, opposer une batterie à une autre. — fig. contrecarrer, contredire.

Contre-poison, s. m. *contrepoison*, antidote, remède qui empêche l'effet du poison; prop. et fig.

Contre-porte, s. f. seconde porte devant une première.

Contre-pose, v. a. mal porter un article dans le grand livre d'un marchand.

Contre-poseur, s. m. ouvrier qui reçoit la pierre de la grue pour la mettre en place d'alignement.

Contre-position, s. f. *contre-position*, erreur commise en contre-poseant.

Contre-quille, s. f. *contre-bi-elle* (H m.) longue pièce de bois égale et opposée à la quille: mar.

Contre-retable, s. m. fond d'un autel où l'on met un tableau, un bas-relief, et contre lequel le tabernacle est adossé: archit.

Contre-révolution, s. f. *contre-révolution*, seconde révolution en sens contraire de la première.

Contre-révolutionnaire, s. et adj. *contre-révolutionnaire*, qui travaille à une contre-révolution.

Contre-runde, s. f. seconde ronde qu'on fait pour voir si les sentinelles sont à leur poste.

Contre-ruse, s. f. ruse opposée à une autre.

Contre-sabot, s. m. *contre-sabot*, fenêtre qui sert à former le sabot.

Contre-salut, s. m. *contre-salut*, manière de rendre le salut en faisant tirer le canon: mar.

Contre-sanglon, s. m. *contre-panglon*, courroie clouée à l'arçon d'une selle, pour y attacher la sangle.

Contre-sarpe, s. f. *contre-sarpe*, pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la place. — le chemin couvert et le glacis.

Contre-scel, s. m. *contre-scel*, petit sceau apposé à côté du grand.

Contre-sceller, v. a. *contre-sceller*, apposer le contre-scel.

Contre-signe, s. m. *contre-signe*, signature de celui qui contre-signe.

Contre-sens, s. m. *contre-sens*, sens contraire au sens naturel: prendre le contre-sens d'un mot, d'une phrase, d'une offre, et fig. d'une affaire; lire, contre à contre-sens.

Contre-signer, v. a. *contre-signer*, signer comme secrétaire, au dessous de

celui au nom duquel sont expédiées les lettres. — mettre sur une adresse le nom du ministre, pour indiquer que la lettre vient de son bureau.

Contre-espallier, s. m. *contre-espallier*, rangée d'arbres taillés en espallier, et plantés vis-à-vis d'un espallier, une allée ou une plate-bande entre deux.

Contre-taille, s. f. *contre-taille* (H m.) seconde taille qui coupe la première: grav.

Contre-tapis, s. m. *contre-tapis*, accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire. — pas de danse. *Contre-tapis*, adv. mal à propos.

Contre-tire, v. a. tirer une estampe sur une autre faiblement tirée, — copier trait pour trait un tableau, un dessin, etc.

Contre-voir, s. m. *contre-voir*, fourture dont les peaux sont opposées à blas.

Contre-vallum, s. f. *contre-vallum* (contra, vallum), ligne pour empêcher les sorties des assiégés.

Contre-venir, v. n. et adj. qui contre-vient: prat.

Contre-venir, v. n. (contra, venire) agir contre une loi, une obligation contractée: il dit n'avoir ou n'être pas contrevenu à la loi.

Contre-vent, s. m. *contre-vent* (contra, venire), vent extérieur.

Contre-venter, v. n. *contre-venter*, mettre dans une charpente d'édifice des pièces de bois obliques pour résister aux vents.

Contre-venir, s. f. e. q. ce qu'on dit pour être entendu à contre-sens: sorte d'ironie.

Contribuable, s. m. celui qui doit contribuer aux impositions.

Contribuer, v. n. (contribuere) aider à l'exécution d'un dessin. — payer sa part d'une imposition, d'une dépense commune. — payer une somme à l'ennemi pour se garantir du pillage.

Contribution, s. f. *contribution* (contributio) part que chacun apporte dans les impositions, dans une dépense commune. — ce que paie un pays à l'ennemi. — ce que paie chacun des cohérents à raison de sa part dans une succession. *Mètre à contribution*, se dit fig. d'un compilateur ou d'un plagiaire.

Contrister, v. a. (contristare) donner du chagrin.

Contrit, e, adj. (contritus) qui a de la contrition. — m. triste, alligé.

Contrition, s. f. *contrition* (contri-

tio), donleur de ses péchés, quia pour principe l'amour de Dieu.

Contrôle, s. m. registre qu'on tient pour la vérification d'un rôle, etc. — marque qu'on met à l'argenterie pour faire loi qu'elle est au titre de l'ordonnance.

Contrôler, v. a. mettre sur le contrôle. — marquer l'argenterie. — critiquer, censurer: il contrôle tout, ou sur tout.

Contrôleur, s. m. officier qui tient registre de. — censeur; dans ce sens, le fém. est *contrôleuse*; f. m.

Controverser, v. a. inventer une fausseté pour nuire.

Controverser, s. m. *controverser* débute sur une question. — disputé sur des points de foi.

Controversé, e, adj. (controversus) contesté.

Controversaire, s. m. qui traite des matières de controverse.

Contumace, s. f. (contumax) refus de répondre, défaut de comparoître d'un accusé. — s. m. et adj. accusé qui ne comparoît point.

Contumacer, v. a. juger par contumace en matière criminelle.

Contumax, adj. *kontumaks*, V. Contumace.

Contumélieux, euse, adj. *kontumélieux*, euse (contumeliosus), outrageant; v. m.

Contus, e, adj. *contuz* (contusus), meurtri sans être entamé: chir.

Contusion, s. f. *kontuzion* (contusio), meurtrissure.

Conty, v. de Fr. Somme, Picardie.

Convaincant, e, adj. *kontevkant*, qui a la force de convaincre.

Convaincre, v. a. *kontevkr* (convincere), sur vaincre; réduire par le raisonnement, par des preuves évidentes, à demeurer d'accord d'une vérité, d'un fait.

Convalescence, s. f. *kontavalescence*, temps qui s'écoule depuis que la maladie est dissipée jusqu'au parfait rétablissement des forces.

Convalescent, e, adj. *kontavalescant* (convalescens), qui relève de maladie.

Convenable, adj. propre, sortable, qui convient, décent: mariage convenable; il n'est pas convenable à un Juge de...

Convenablement, adj. *kontevablement*, d'une manière convenable.

Convenance, s. f. (conventia) rapport, conformité: il y a entre eux convenance d'humeur. — bienséance: y

aurait-il de la convenance à en agir ainsi?

Convent, s. m. ligne des Ecossois en 1658, pour le maintien de leur religion.

Conventuel, e, adj. (conventius) conforme, sortable, bien-être; il vieillit.

Convenir, v. n. (conveneri) devenir d'accord: il est convenu du prix. — avoir du rapport, être conforme: sa déposition est convenue avec la votre. — être propre, convenable; celle maison n'a convenu. — v. impers. être expédient, à propos: convient-il de partir ou d'attendre?

Convent, s. m. *kontevnt* (conventus), convent, convention, sauve-garde; v. m.

Conventuelle, s. m. *kontevntuelle* (conventiculum), petite assemblée secrète et illicite.

Conventuel, s. f. *kontevntuel* (conventio), accord, pacte, ce dont on convient avec quelqu'un: — licite, verbale. — assemblée qui se forma en France au mois de septembre 1793.

Conventuel, elle, adj. *kontevntuel* (conventualis), qui est de la convention: bail conventuel, dont les parties sont librement convenues. — s. m. membre de la convention.

Conventuellement, adv. *kontevntuellement*, par convention.

Conventualité, s. f. *kontevntualité*, état d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

Conventuel, elle, adj. *kontevntuel* (conventus), qui concerne le convent, qui lui appartient. *Messe conventuelle*, portion du revenu d'une abbaye qui appartient aux religieux. *Eglise conventuelle*, où il y a des religieux. — s. m. religieux qui a droit de demeurer toujours dans le même convent.

Conventuellement, adv. *kontevntuellement*, en communauté, selon les règles de la vie religieuse.

Convergence, s. f. *kontevrjance*, position de lignes qui convergent.

Converger, e, adj. *kontevrjant* (cum, versus), qui converge.

Converger, v. n. se rapprocher, aller se réunir en un même point: géom. et dioptr.

Convers, e, adj. *kontevr*, erce (conversus), frère convers, seur converse, employés aux œuvres serviles du convent. Une proposition est converse d'une autre, quand l'attribut de la première devient le sujet de la seconde, et réciproquement.

Conversation, s. f. *convérsation* (convérser), entretien familier.

**Conversera*, v. m. *convérsé*, quatre planches posées dans les moulins, au dessus des archures, deux devant et deux derrière.

Converter, v. n. (convérser) s'entretenir familièrement avec quelqu'un. — avec les livres, les morts, lire, étudier.

Conversion, s. f. (convérser) transmutation : — des métaux. — simple, changement de forme. — des espèces, changement de denier en un autre. — mouvement qu'on fait faire aux troupes : — à droite, à gauche; quart de conversion. — Changement de croyance ou de meurs, de mal en bien. — changement d'une proposition en sa converse : log.

Convertible, adj. (convertibilis) (*proposition*) qui peut devenir la converse d'une autre. *Billet convertible en argent*, qu'on peut changer contre de l'argent.

Convertir, v. a. (convérter) changer, transformer une chose en une autre, — faire changer de meurs et de croyance, de mal en bien. — les pains; ce pêcheur s'est converti. — quelqu'un, le faire changer de résolution, d'opinion.

Convertés, *tes*, s. pl. les nouveaux convertis, les nouvelles converties, les personnes converties à la religion catholique.

Conversionnement, s. m. *convérte-mant*, changement en matière d'affaires ou de monnaie.

Conversionneur, s. m. *convérteur*, qui réussit dans la conversion des âmes; fam.

Convexe, adj. *convéxé* (convexus), dont la surface extérieure est courbe.

Convexité, s. f. *convéxité* (convexitus), courbure extérieure.

Conviction, s. f. *convéctio* (convictio), preuve incontestable, ou son effet sur l'esprit : il m'a donné, j'ai la conviction de son innocence.

Convité, s. m. qui est prié à un repas.

Conviver, v. a. (cum, vivre) inviter à un repas, à un de faire.

Convive, s. m. (conviva) celui qui se trouve à un repas avec d'autres : bon convive, homme agréable à table.

Convocation, s. f. *convéctio* (convocatio), action de convoquer.

Convoy, s. m. *convéca* (cum, via) assemblée qui accompagne un corps à la sépulture. — Flotte marchande avec son escorte. — quantité de munitions de guerre ou de bouche qu'on mène

dans un camp, dans une place assiégée.

Convulsi, s. m. *convulsabile*, désirable; v. m.

Convoyer, v. a. *convéctere* (cum, votum), désirer avec avidité, avec une passion déréglée.

Convulsi, *euse*, adj. *convulsivus*, *euse*, qui convulse; v. m.

Convulsi, s. f. *convulsivus*, désir immodéré, cupidité.

Convolver, v. n. (convolare) — en secondes noces, à un second mariage; ou abolishment et fam.; *convolver*, se remarier.

**Convoluté*, *te*, adj. (convolutus) se dit des feuilles roulées en dedans par un côté, de manière à former le cornet.

**Convolutaires*, s. f. pl. (convolutus) famille de plantes dicotylédones, monopétales, à corolle hypogée.

Convoyer, v. a. *convéctere* (convocatio), faire assembler par autorité juridique.

Convoyer, v. a. *convéctere* (cum, via), escorter des vaisseaux, un train d'artillerie.

Convulsé, *te*, adj. (convulsus) atteint de convulsions; muscles convulsés.

Convulsif, *ive*, adj. accompagné de convulsions; poulx convulsif; et fig. mouvement convulsif de fureur; — qui donne de convulsions; *fénelique et convulsif*.

Convulsion, s. f. (convulsio) contraction involontaire des muscles et des fibres qui déterminent des convulsions extraordinaires des membres ou de tout le corps. — effort, mouvement violent et forcé; fig.

Convulsionnaire, adj. *convulsivus*, qui a des convulsions. — nom donné à quelques frénétiques modernes.

Conza, ville du roy. de Naples.

Coobligé, s. m. (cum, obligatus) qui est obligé avec d'autres dans un contrat.

Coof, *koof* (riv. de), Amér.-Sept.

Coopérateur, *trice*, s. (cooperatio) qui coopère.

Coopération, s. f. *co-operatio* (cooperatio), action de coopérer.

Coopérer, v. n. (cooperari) opérer conjointement avec d'autres.

Copulation, s. f. *co-opsatio* (copulatio), admission extraordinaire dans un corps.

Copuler, v. a. (copulare) admettre dans un corps, en dépendant de quelque une des conditions exigées.

**Coordonnées*, s. f. pl. *co-ordinatées*, les abscisses et les ordonnées d'une courbe : math.

**Coardonner*, v. a. *co-ordinare* (cum, ordinare), combiner la disposition.

Copahu, s. m. *copou*, baume tiré par incision du copaiier, arbre du Brésil.

Copai, s. m. monnaie-résine de la Nouvelle-Espagne.

**Copalcocoté*, v. *Savonnier*.

Copartageant, *te*, s. et adj. *copartajant*, qui partage avec un autre.

Copeau, s. m. *kopé* (copsus, fragment de *copsus*, je coupe), éclat de bois calé par quelque instrument tranchant. *Fin de copeau*, vin nouveau qu'on fait passer sur des copeaux.

Copeck, s. m. *kopék*, monnaie russe.

**Copélique*, *copélique*, ou *Kibekou*, capitale du Danemark.

Copernutant, s. m. (cum, permuntans) chacun de ceux qui permuntent ensemble un bénéfice.

**Copernicien*, s. m. *copérenicien*, partisan du système de Copernic.

**Cophose*, s. f. (xopsi; sourd) surdité : méd.

Cophte ou *Obte*, s. m. *Kopte*, chrétien originaire d'Égypte. — ancienne langue égyptienne.

Copiao, ville et gov. du Chili.

Copie, s. f. écrit fait d'après un autre : copie exacte. — écrit sur lequel l'imprimeur compose. — imitation des originaux : petite copie.

Copie, s. f. copie du *Traité de l'Hercule l'armée*. C'est un original sans copie, un homme très-ridicule; fam.

Copier, v. a. à faire une copie; *copier un écrit*, un tableau. — imiter un auteur, la nature. — contraire : il a un grand talent pour copier les gens. — v. pron. n'être pas varié dans ses tons; peut.

Copieusement, adv. *copiosément* (manger, boire, uriner), abondamment.

Copieux, *euse*, adj. *copiosus*, *euse*, (copiosus), abondant.

Copiste, s. m. celui qui copie en quelque genre que ce soit.

Coporie, ville de Russie, Finlande.

Copou, s. m. toile estimée en Chine.

**Coprenneur*, s. m. qui prend à ferme ou à loyer avec un autre.

**Coprophage*, s. m. *Egypsofage* (copsus, extrême; *φάγω*, je mange), famille d'insectes qui vit de fiente.

Copropriétaire, s. *copropriétaire*, qui possède avec un autre.

Copier, v. a. (copsare, je bats) faire battre le battant de la cloche, seulement d'un côté.

Copulatif, *ive*, adj. (copulativus) qui

sert à lier les mots : gramm. — s. f. conjonction copulative.

Copulation, s. f. *copulatio* (copulatio), conjonction des deux sexes pour la génération.

Copule, s. f. (copula) mot qui joint l'attribut au sujet; log.

Coq, s. m. *coq*, mâle de la poule. — mâle de la perdrix et autres volailles : *coq de bruyère*, *coq d'Inde*, *coq-faisan*, etc. — figure de coq qu'on met au haut d'un clocher. — pièce qui coupe et soutient le balancier d'une montre. — des jardins, plante odorante. *Rouge comme un coq*, très-rouge. C'est le *coq de village*, fam. le premier, le principal habitant. Il est la comme un coq en pied, il a tout à souhait, ou il est tellement enveloppé d'oreillers, de couvertures, etc. qu'il peut à peine se remuer; fam.

Coq-à-lâne, s. m. discours sans suite ni liaison : *faire des coq-à-lâne*; fam.

**Copallin*, s. m. *kokalin*, grand écaureuil orangé de l'Amérique-Mérid.

Coquars, s. m. *kokar*, ou *Faisan bédard*, oiseau médis qui produit le faisán avec la poule.

Coquart, s. m. *kobak*, vieillard qui fait le galand. — enf. : t. enfantin.

**Coquatre*, s. m. *kokoté*, coq à qui l'on n'a laissé qu'un testicule.

**Copé*, s. f. *copé* (concha, de *copsare*) enveloppe de l'œuf, du ver à soie et autres insectes qui hient; de la noix et autres fruits ou semences. — faux fruit, qui se fait par une corde : mat; — bosses arrondies, en nombre déterminé, séparées par autant d'enfoncements longitudinaux, que présentent à leur contour divers fruits sphériques.

Copé, s. f. *copé*, petites laines veinées du *menipernis lacuneus*, qu'on envoie des Indes, et qu'on emploie à faire mourir les poux et à enlever le poisson.

Copélique, s. f. *kokélique*, choses frivoles, chimeriques; fam. il nous conte des *copélicques*. — petit coquillage.

Copélique, s. m. *kokélique*, pavot des champs à fleur rouge.

**Copélinier*, v. n. *kokélinier*, chanter, en parlant du coq.

Copélaurde, s. f. *kokélaurde*, espèce d'aménone.

Copélaurde, s. f. *kokélaurde*, ancien capuchon. On dit familièrement d'une personne fort en vogue : elle est la *copélaurde* de la ville, etc. — toux violente. — espèce d'ortolan de Sibérie,

dont la tête est recouverte d'un coqueluchon noir.

Coqueluchon, s. m. *kokeluchon*, capuchon; fam.

Coqueumar, s. m. *kokumar* (cucuma), vase de terre ou de métal, ayant une anse, et propre à faire bouillir de l'eau.

Coquemiller, s. m. *kokomidi*, arbutus de Saint-Domingue.

Coquerona, s. m. *kokeri*, petit navire.

Coqueret, s. m. *kokeri*, genre de solanées.

Coquerico, s. m. *kokériko*, chant du coq.

Coquet, s. m. *koké*, petit bateau qu'on amène de Normandie à Paris.

Coquet, éte, s. et adj. *koké*, qui fait le galest, qui cherche à plaire; il se dit sur-tout des femmes.

Coquetier, v. n. *kokéier*, être coquet ou coquette; fam.

Coquilier, s. m. *koketié*, marchand d'œufs et de volaille en gros. — petit vase où l'on met un œuf pour le manger à la coque.

Coquette, s. f. *kokétié*, manières d'une personne coquette.

Coquille, s. f. *kokilade* (Il m.) abouette; huppée — poisson du genre du bienne.

Coquillage, s. m. *kokilaje* (Il m.) coquille, et l'animal vivant qui l'habite. — amas de coquilles. L'espèce de coquille: *coquille marquée*, etc.

Coquillat, s. m. *kokil-lar* (Il m.) lit de pierre de taille, plein de petits coquillages.

Coquille, s. f. *kokil-ile* (Il m.) coquille, enveloppe pierreuse des mollusques testacés. — coques d'œufs et de noix, sur-tout quand elles sont cassées. *Rehler dans sa coquille*, abandonner un dessin, un projet hasardeux. *devenir plus modeste. Ne faire que sortir de la coquille*, être fort jeune. *Vendre bien ses coquilles*, faire bien valoir sa marchandise; fam. *Portez ailleurs vos coquilles*, vous vous adressez à plus fin que vous; prov.

Coquilleux, éuse, adj. *kokil-leur*, éuse (Il m.) plein de coquilles; pierre coquilleuse.

Coquillier, s. m. *kokil-ili* (Il m.) collection de coquilles; lieu où on les rassemble.

Coquillon, s. m. *kokil-lon* (Il m.) petite coquille; monnaie.

Coquet, s. m. *kokin* (coquins; B. L.), t. d'ajour et de mépris; fripon; mairaud. — lâche et insinuant. — au fig. femme de mauvaise vie. — adj. me-

lier *coquin*, vie *coquine*, vie douce et aimée à laquelle on s'acoquine.

Coquinerie, s. f. *kokinerie*, action de coquiner.

Cor, s. m. (coru) durillon qui vient aux pieds. — instrument à vent, courbé en spirale; sonner ou donner du cor. *Demander à cor et à cri*, fig. à toute force. — de mer, corneille.

Corcaïan, s. m. (coriaç), corbeau) espèce de corbeau.

Coraco-brachial, s. m. et adj. *korakobrakial* (korakobras), bras; se dit d'un muscle qui part de l'apophyse coracoïde et s'insère au milieu de l'os du bras.

Coracoïde, s. f. (korakoid), gén. korakoides, corbeau) apophyse qui ressemble au bec d'un corbeau.

Corail, s. m. *korail* (Il m.) (korakoral), au pl. *coraux*, genre de polypiers, dont l'intérieur est pierreuse et recouvert d'une sorte d'écorce charnue et poreuse. Il est ordinairement rouge, et se durcit en sortant de l'eau. *Bouche de corail*, très-belles; poés.

Corailleur, s. m. *korailleur* (Il m.) qui travaille à la pêche du corail.

Coralline, s. f. au Pléine sanguinolente, coquillage bivalve.

Corail, ée, adj. *korail*, où il entre du corail; pharm.

Coralligènes, adj. m. pl. *koralligènes* (polypos), qui forment le corail.

Corail, é, s. m. *korail*, rouge comme du corail; v. m. poés. — espèce de serpent.

Coralline, s. f. *koralline*, genre de polypiers.

Corallites, s. f. m. pl. *korail-ite*, poés. Corallites fossiles.

Corallolites, s. f. pl. *korail-olite*, V. *Gorgones*; conchyl.

Coronja, s. m. *koronja*, oiseau de la Guinée, espèce de fourmilier.

Corbeau, s. m. *korbo* (corvus; de korak), oiseau de moyenne grosseur, qui vit ordinairement de charogne. — pierre en saillie qui soutient une poutre. — constellation australe. — ceux qui enterrent les morts dans un temps de contagion; fig. — de fer, fer acéilé qui soutient une pièce de bois. — croc de fer pour accrocher les vaisseaux ennemis.

Corbeil, *korbeil* (Il m.) (Corbolium), v. de Fr. *Saint-Oise*, Ile de France.

Corbeille, s. f. *korbeille* (Il m.) (corbis), espèce de panier; ordinairement d'osier. — ornement d'architecture et de jardinage. — les bijoux qu'on en-

voie à celle qu'on doit épouser. — au pl. sorte de gabions remplis de terre.

Corbeiller, s. f. *korbeille* (Il m.) plein une corbeille.

Corbie (Corbia), v. de Fr. *Somme*, Picardie.

Corbisny-St-Léonard, *korbisni-cintour*, v. de Fr. *Nievre*, Nivernois.

Corbillard, s. m. *korbillar* (Il m.) grand bateau pour aller de Paris à Corbeil. — grand carrosse à huit personnes. — chariot à transporter les morts.

Corbillat, s. m. *korbillat* (Il m.) petit du corbeau.

Corbillon, s. m. *korbillon* (Il m.) petite corbeille. — jeu où il faut répondre un mot qui rime en ou.

Corbin, s. m. corbeau; v. m. V. *Beccorbin*.

Corbine, s. f. espèce de corneille.

Corbiveau, s. m. *korbieu*, espèce de corbeau du midi de l'Afrique.

Corbule, s. f. genre de coquilles bivalves.

Corchore, s. f. V. *Orelle*.

Corck, *korck*, ville d'Irlande.

Cordeage, s. m. toutes les cordes d'un vaisseau. — un train d'artillerie, etc. — quelquefois une seule corde. — manière de mesurer avec une corde le bois qui a un nomme de mesure de corde.

Cordeu, s. m. toile grossière.

Corde, s. f. (chorda; de korak, intestin) tortis fait de chanvre, de laine, de crin, etc. — supplis de la poitrine: *il morde la corde*. — de drop, fils dont il est tissu. On dit d'une finesse grossière: *cela montre la corde*. — d'un arc, ligne droite tirée d'une extrémité à l'autre d'un arc de cercle; géom. — fil de boyau ou de métal d'un instrument de musique. — note ou ton qu'il faut toucher ou entonner. *Ne touchons pas cette corde*, ne parlons pas de cette affaire; fig. — de jeu de paumes, grosse corde tendue et garnie de filets jusqu'en bas. *Prier la corde*, être tout près de manquer son affaire, ou risquer d'être pendu. *Tuac en corde*, cordé. — gros câble tendu et soutenu en l'air, sur lequel dansent les bateleurs. *Danser sur la corde*, fig. être dans une situation périlleuse. *Gens de sac et de corde*, scélérats. *Prendre la corde au cou*; se soumettre sans condition. *Mettre la corde au cou à quelqu'un*, causer sa ruine. *Avoir de la corde de pendu*, être très-heureux au jeu; fam. *Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plus d'une ressource. *Filer sa corde*,

mener une vie qui peut conduire au gibet. — mesure de bois à brûler, deux voies, ou environ quatre stères.

Corde, ée, adj. qui devient flammé, qui se corde; bot.

Cordeau, s. m. *korid*, petite corde dont se servent les maçons, les jardiniers, les ingénieurs.

Cordelet, v. a. trasser en corde.

Cordelette, s. f. *koridette*, petite corde. — partie arrondie, étroite et élevée qui règne le long d'une coquille.

Cordeletier, s. m. *koridier*, religieux de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

Cordelet, s. m. *koridlet*, petit bâton de la règle des Fr. François, qui porte sur sa robe une ceinture de corde. *Avoir la conscience large comme la manche d'un cordeletier*, ne faire scrupule de rien; prov.

autour d'un mur. — petit bord femelle qui est autour d'une pièce de monnaie. — *amblicat*, lien qui attache l'enfant au placenta par le nombril. — suite de postes qui peuvent s'entre-croiser. L'oe guerre. — *biens*, chevalier du St-Esprit. — le ruban auquel pend la croix de son ordre. — oiseau du Brésil, espèce de cotinga. — *rouge*, commandeur ou grand-croix de l'ordre de St-Louis, ou le ruban auquel pend sa croix. — de *St-François*, ceinture de religieux de cet ordre. *Tenir les cordons de la course*, avoir l'administration de l'argent; fam. *Tenir quelque un par les cordons*, le mener comme un enfant.

Cardonner, v. a. *cardonner*, tortiller en manière de cordon.

Cardonnerie, s. f. *cardonnerie*, métier de cardonner. — lieu où l'on vend des soulers, des bottes.

Cardonné, s. m. *cardonné*, petit cordon.

Cardonnier, s. m. *cardonnier*, artisan qui fait des soulers, des bottes, etc.

Cardoan, s. m. cuir de bouc ou de chèvre, passé au feu.

Cardoue, v. d'Espagne, *Ardalousie*.

Caribyle, s. m. espèce de léopard. — grand arbre de l'Afrique-Orientale.

Coré, s. m. genre d'insectes hémiptères.

Corée, V. *Chorée*.

Corée (la), presqu'île d'Asie.

Coroipe, s. f. plante d'Amérique, genre de corymbifères.

Corolle, s. f. *corolle*, genre de tillacées.

Corfu, autrefois *Coryre*, v. et ile de la Méditerranée.

Coriace, adj. (coriacus) dur comme du cuir. — *avare*, dur; fig. et fam.

Coriace, ée, adj. dont la consistance approche de celle du cuir.

Coriaire, adj. *coriaire* (corce, fruit), qu'on peut employer à la tannerie.

Coriandre, s. m. *coriandre*, pied d'un vers grec ou latin, composé de deux brèves entre deux longues.

Coriandre, s. f. (*esperis*); de *coris*, punaise, dont la graine de *coriandre* a l'édair avant d'être mûre) plante ombellifère, dont on fait des dragées.

Corinde, s. f. plante, genre de saponacées d'Afrique et des deux Indes.

Corindon, s. m. spath adamantin.

Corine, s. f. espèce d'antlope du Sénégal, qui ressemble au chamois, mais qui est beaucoup plus petit.

Corinthe (*Kirinthe*, gén. s. f.), ville

de Turquie, *Morée*. — (*isthme de*) qui joint la Morée à la Grèce.

Corinthien, adj. m. *corinthien*; se dit du quatrième ordre d'architecture.

Coris, s. f. *coris*, petite plante des environs de Montpellier.

Coris, s. f. ou *Pronota d'eau* (*sais*, punaise), genre d'insectes hémiptères et aquatiques.

Corispermé, s. f. (*corispermé*, semence) plante, genre de chenopodées, dont les racines ressemblent à des paraisées.

Coriva, s. f. espèce de biscasse.

Corne, ou *Sorbe*, s. m. fruit du cornier.

Corner, v. de Fr. *André-et-Loire*, Touraine.

Cornier, s. m. *cornier*, sorbier sauvage.

Coronarin, s. m. (*corvus marinus*) oiseau palmipède, vorace, qui se nourrit de poissons.

Coriac, s. m. *koraké*, conducteur de l'éléphant.

Coriège, s. m. ancien droit sur les bêtes. — au pl.

Corieller, v. n. *koris-ler* (Il m.) se tenon corieller dans la mortaise, n'y entre pas carrément: charp.

Corioline, s. f. chalcédoine colorée en rouge.

Coriart, s. m. *korar*, celui dont la femme est inhélie; pop.

Coriarté, s. m. *koraré*, plante d'Afrique, genre de bigonniées.

Coris, s. f. (*coris*) partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, et qui leur sert de défense. — partie dure qui est au pied du cheval, de l'âne, etc. ne se dit en ce sens qu'au sing.

— au pl. points qui ont sur la tête les limaçons et quelques serpents et lézards.

— de cerf, bois de cerf mis en œuvre. — herbe bonne en salade. — pointe, angle: les cornes du croissant, d'un bonnet coré, d'un chapeau.

Corne, s. f. (*cornu*) fortification qui consiste en une courtine et deux demi-bastions. *Monter les cornes*, se mettre en défense. *Avoir*, parler les cornes, avoir une femme inhélie; fam.

Corne, ée, adj. dur et luisant comme la corne: bot.

Cornée, s. f. première tunique de l'œil. — sorte de jupon.

Corneille, s. f. *kor-né* (Il m.) (*cornicula*, dimin. de *cornus*; de *corax*); oiseau du genre du corbeau, mais plus petit. — plante, V. *Lystrimache*.

Corneuse, v. f. instrument de musique à vent.

Corner, v. n. sonner du cornet ou d'une corne. — sonner mal du cor: il ne fait que *corner*. — parler dans un cornet pour se faire entendre à un sourd. Les oreilles ne *cornent*, j'y ai des bourdonnements. Les oreilles lui *cornent*, il entend tout de travers. Les oreilles doivent vous avoir bien *corné*, ou a beaucoup parlé de vous; fam. — v. m. publier: — une nouvelle par toute la ville; fam. — aux oreilles de quelqu'un, lui suggérer quelque chose avec importunité.

Cornet, s. m. *corné*, petit cor, petite trompe. — à boaquin, sorte de flûte courbée, faite ordinairement de corne. — acoustique, sorte d'entonnoir qui sert à se faire entendre d'un sourd. — partie de l'écritoire où l'on met l'encre.

— espèce d'oubliette, papier, etc. roulé en forme de cornet. — petit vase de corne, etc. dans lequel on remue les dés. — coquillage univalve.

Cornetier, s. m. *cornetier*, artisan qui prépare les cornes des bœufs pour en faire des peignes, etc.

Cornette, s. f. *cornète*, sorte de coiffe de femme. — autrefois, étendard de cavalerie. — blanche, étendard du régiment du colonel général de la cavalerie. — pavillon de chef d'escadre.

Cornette, s. m. *cornète*, officier qui porte l'étendard d'une compagnie de cavalerie. — autrefois, officier de certains corps dans la maison du roi.

Corneur, s. m. celui qui corne.

Corniche, s. f. (*coroné*, sommet) ornement en saillie au dessus de la frise, et servant de couronnement à l'architect.

— ornement qui règne dans une chambre au dessous du plafond, au haut d'une cheminée, d'une armoire, etc.

Cornicion, s. m. (*cornicium*) petite corne d'un chevreau, etc. — petit combat propre à confire dans le vignier.

Corvide, s. m. arbre du Pérou.

Corvier, adj. *corvié*, qui est à l'angle; pilier *corvier*, Pile *corvière*, gros arbres qui marquent les bornes des coupes des bois. — s. m. pl. piliers de l'impériale d'un carrosse.

Corvière, s. f. et adj. canal de toilets ou de plombs qui est à la jointure de deux pentes de toit, et qui en reçoit les eaux; jointure *corvière*. — anse de pot: blas. — dernières pièces de bois posées sur l'arrière d'un vaisseau. — au pl. équerres de fer attachées aux angles du coffre d'une presse: impr.

**Cornille*, s. f. plante aquatique.

Coronille, s. m. *kor-né* (Il m.) petit d'une coronelle.

Coronille, s. f. *kor-né* (Il m.) fruit longuet, en forme d'olive.

Coronille, s. m. *kor-né* (Il m.) (*corrus*), arbre de la familles des caprifoliacées.

Corus, ve, adj. (*cornutus*) qui a des cornes. — fig. qui a plusieurs angles ou pointes: *pois cornu*, *Raisons cornues*, mauvaises raisons; fig. et fam. *Fistons cornus*, idées folles.

Corne, s. f. vaisseau de chimie pour distiller à grand feu.

**Cornu*, s. m. *kor-né*, sorte de pâtisserie.

Coron, v. de Fr. *Acceyon*, Rouergue.

Corogne (la), *kor-gne*, v. d'Espagne, *Gulce*.

**Corollique*, adj. *korollé* (*collane*), orné de feuillages ou de fleurs tournées en spirale autour de son fût.

**Corallacé*, ée, adj. *korallacé*, péta-loïde: bot.

Corollaire, s. m. *korollé*, conséquence d'une proposition démontrée.

**Corolle*, s. f. *korole* (*corolla*; de *corona*, couronne), partie la plus apparente de la fleur. — enveloppe intérieure des étamines et du pistil.

**Corollifère*, adj. *korollifère* (*fero*; de *coris*, je porte), qui porte une corolle: bot.

Coronandé (*côte de*), grand pays de l'Inde.

Coronnaire, adj. *koronné* (*coronarius*); se dit de deux artères qui partent de l'aorte, et se portent sur la surface externe du cœur.

Coronadé, s. adj. (*coronalis*) *os coronal*, du front; suture, artère *coronale*.

**Coroné*, s. m. (*corona*; de *corona*, couronne) éminence de l'os de la mâchoire inférieure.

Coronille, s. f. *kor-né* (Il m.) genre de plantes légumineuses.

**Coronaude*, adj. (*corona*, couronne, couronne, coronelle; *coris*, forme) qui a la forme d'une couronne, qui ressemble au bec d'une coronelle: anat.

**Corossolier* ou *Corosol*, s. m. *korocché*, *koropé*, genre d'arbres et d'arbrisseaux des Antilles.

Corporal, s. m. (*corporale*)linge blanc sur lequel on met le calice et l'hostie.

Corporation, s. f. *korporacion* (*corporatio*, *constitutio* du corps), association autorisée par la puissance publique: — des arts et métiers.

* *Corporéité*, s. f. (corporea) qualité de ce qui est corporel.

Corporal, elle, adj. (corporalis) qui a un corps. — qui concerne le corps : peine corporelle.

Corporélement, adv. Corporellement, d'une manière corporelle.

Corporifier, v. a. (corpis, accre) supposer un corps à qui n'en a point : — les anges. — fixer : — des globules de mercure : chim.

Corps, s. m. *corps* (corpus), substance étendue et impénétrable. — corps animé : corps bien formé ou mal bâti, fluid partie du corps humain entre le cou et les hanches : il a le corps tout de travers, — capacité du corps : il a un coup d'épée dans le corps. — principale partie de certaines choses artificielles : — de luth, d'un navire, d'un corsaire, etc. — partie de certains habillements, du cou à la ceinture. — de cuirasse, de jupe, de robe, etc. — cadavre : mettre un corps en terre. — aint, d'un saint. — gloires, état d'un corps dans la gloire céleste ; et fam. personne qui est longtemps sans éprouver les besoins corporels. — union de personnes qui vivent sous les mêmes loix : corps politique de l'Etat, du clergé, des médecins, etc. — t. de guerre ou militaire, de batailles, de réserve, etc. — régiment : il est ainté dans son corps. — assemblage de plusieurs pièces de divers auteurs : — d'un drôle comé, d'historie, des poètes latins, etc. — épaisseur : ce papier, cette étoffe n'ont pas de corps. — ce vin a du corps, de la vigueur. — d'une devise, V. Ame. Répondre corps pour corps, s'engager mutuellement pour un autre. Ce valet a péri corps et biens, tout a péri. A corps perdu, sans ménagement : prop. et fig. A son corps défendant, avec répugnance, malgré soi. Avoir le diable au corps, être très-désolant, ou montrer beaucoup d'esprit, de courage, etc.

Corpulence, s. f. *corpulencia* (corpulentia), grosseur, volume du corps de l'homme.

* *Corpulent*, e, adj. *corpulentus* (corpulentus), qui a de la corpulence.

Corpuscule, adj. *corpusculeus* (physique) qui veut tout expliquer par le mouvement des atomes.

Corpuscule, s. m. *corpuscule* (corpusculeum) atome.

* *Corradoux*, s. m. *corradoux*, espace entre les deux ponts d'un vaisseau.

Corradé, e, adj. *corradé* (correctus) sans faute, en parlant du style, du lan-

gage. *Auteur corradé*, exact dans les dates, les faits, le style. *Dessin corradé*, selon les règles.

Corradément, adv. *corradément*, selon les règles, sans faute.

Corradteur, s. m. *corradteur* (corrector), qui corrige, qui reprend. — supérieur des ministres. — vérificateur à la chambre des comptes. — d'imprimerie, celui qui corrige les épreuves.

Corraditif, s. m. *corraditif*, ce qui a la vertu de tempérer, de corriger. — fig. adoucissement qu'on emploie dans le discours pour faire passer une expression trop forte : ex. pour aint dire, en quelque façon, etc. Ceci a besoin d'un corraditif.

Corradion, s. f. *corradion* (correctio), action de corriger : — d'une faute, des abus, des meurs, des ouvrages d'esprit. — réprimande : — fraternelle, sévère. — peine, châtiement : maison de correction. — pouvoir de châtier : les corrections. — pour voir de châtier : les enfans sont sous la correction du père. — qualité de ce qui est correct : — du style, d'un dessin. — changements à faire, écrits en marge d'une épreuve.

— fig. de rhét. par laquelle on se reprend pour dire quelque chose de plus fort. *Sauf* ou *sous correction*, loc. adv. qu'on emploie comme correctif à ce qui a dit ; fam.

Corradionnel, elle, adj. *corradionnel*, qui appartient à la correction.

Corradior, s. m. *corradior*, officier de police en Espagne.

Corradif, ière, adj. *corradif* (correctivus), qui marque correction.

Corradion, s. f. *corradion*, relation réciproque entre deux choses.

Corradionance, s. f. *corradionance*, action de correspondre. — relation commerciale, commerce de lettres. — les lettres mêmes : j'ai la sa correspondance.

Corradionnant, e, adj. *corradionnant*, qui correspond. — s. m. celui qui est en commerce réglé d'affaires ou d'amitié avec un autre.

Corradionde, v. n. *Corradionde* (corradionde), répondre de sa part, par ses sentimens, ses actions : — à l'ambassade, avec bons offices de. — v. pron. se rapporter, s'y réunir ensemble : ces bâtimens se correspondent.

Corradé (Curcia), riv. et dép. de France.

Corrador, s. m. *corrador*, sorte de galerie étroite qui sert de passage.

Corradre, v. a. *corradre* (corriger), ôter un défaut : — un vers, son humeur, quelq'un d'un défaut. — répa-

rer : — l'injustice du sort. — punir : le père corradre ses enfans. — tempérer : le vin corradre la crudité de l'eau. — la fortune, se dit d'un joueur d'aout et fripon.

Corradille, adj. *corradille*, qui peut être corradé.

* *Corradille*, s. f. *corradille* (corradilla, courville), plante.

* *Corradourant*, adj. m. *corradourant* (corradourans), se dit du remède qui fortifie.

Corradoratif, ière, s. et adj. *corradoratif*, qui corradore, en parlant de remède, d'alimens.

Corradoratoire, s. f. *corradoratoire*, action de corradorer, ses effets.

Corradorer, v. a. *corradorer* (corradorare), fortifier : le vin corradore le toniac.

Corradant, e, adj. *corradant* (corradans), qui rongé.

Corradre, v. a. *corradre* (corradere), ronger peu à peu.

Corradé, s. m. *corradé*, apprêt des cuirs. — massif de terre glaise.

Corradre, v. a. *corradre* (corradere), gâter, altérer, chauffer en mal : — les meurs. La chaleur corradre la viande. — une femme, la débaucher. — un juge, des gardes, les gâner par argent, ou autrement. — un texte, un passage, le tronquer, l'altérer. — v. pron. se gâter, s'altérer ; au phys. et au moral.

Corradup, e, part. *corradup*.

Corradif, ière, s. m. adj. *corradif*, qui corradé.

Corradion, s. f. *corradion*, action, effet de ce qui est corradif.

Corradre, v. a. *corradre*, donner le dernier apprêt aux cuirs. — un bassin, y mettre un massif de terre glaise, pour retenir l'eau. — le fr. le hôte à chaud lorsqu'il est pres de fondre. — le bois, en ôter la superficie grossière. — du mortier, mêler ensemble la chaux et le sable.

Corradre, s. m. *corradre* (corradarius), artisan qui corradre les cuirs.

Corradre, s. f. *corradre*, asperge sauvage.

* *Corradre*, s. m. *corradre* (corradore), musée qui fait rider le front : ant.

Corradible, adj. *corradible* (corradibilis), sujet à corruption.

Corradion, s. f. *corradion* (corradion), altération, dépravation, putréfaction : — de l'air, de la viande, du sang, du goût, des meurs, d'un texte.

Corradé, s. m. pl. *corradé* (cornu), cornes qui sortent des perches du cerf.

Corradé, s. m. *corradé*, quadrupède de Tartarie, très-approché du renard, mais plus petit.

Corradé, s. m. *corradé*, billon des épaules aux hautes ; se dit de l'homme et du cheval.

Corradre, s. m. *corradre*, commandant d'un vaisseau armé en course. — le vaisseau même. — pirate. — fig. dur, inique.

Corradé (Corsica), ile de la Méditerranée, à la France.

Corradé, s. m. *corradé*, cuirasse de piquiers. — corquillage bivalve. — partie du corps des insectes placée entre la tête et le ventre.

Corradé, s. m. *corradé*, corps de jupon. — petit corps que les femmes portent sous leur vêtement.

* *Corradé*, s. f. *corradé* (cornu), tête, cheveu ; tère, pierre qui représente une chevelure.

Corradé, v. de l'île de Corse, Golo.

Corradé, s. m. suite qui accompagne, dans une cérémonie, un homme en dignité, etc.

Corradé, s. f. pl. (mot espagnol) assemblée des états en Espagne.

Corradé, e, adj. (cortex) qui appartient à l'écorce. Substance corticale, partie extérieure du cerveau et du vertèbre.

* *Corradé*, s. f. (cortina) trépid d'airiel consacré dans Rome à Apollon.

* *Corradé*, s. m. *corradé*, cuirasse, cuise (corticus) ; se dit des fruits qui sont coriacs extérieurement, et pulpeux dans l'intérieur.

Corradé (Cortona), v. d'Ital. *Thaëne*.

Corradé, s. f. *corradé*, plante.

* *Corradé*, s. m. arbre du Malabar.

Corradé, s. f. *corradé* (corradion), corradion de savon, casque (état de l'uricose : phis).

Corradé, s. e. et adj. sujet à la corradé.

Corradé, s. f. travail et service qui étoit dû gratuitement au seigneur par ses vassaux. — trait qu'on fait sans profit et à regret.

Corradé, s. f. *corradé*, petit bâtiment de mer pour aller à la découverte.

Corradé, s. m. (cipharre) prestre de Cybèle.

* *Corycèle*, s. m. *koriceë* (κορυκή), sac de cuir, ballon lieu des gymnases anciens en Ion jouait au ballon.

* *Corymbé*, s. m. *korimbé* (κορυμβός), fruit, fleur en), portés sur des pédoncules qui s'élevaient à la même hauteur, quoique naissans de points différens (assujéti sommet).

* *Corymbéux*, *épine*, adj. *korimbéux*, cause, disposé en corymbe.

* *Corymbifère*, adj. *korimbifère* (fero; de *épine*, je porte), qui porte des corymbes. — s. f. pl. Familles de plantes dicotylédones, monopétales, à corolle épigyne, et à anthères réunies.

* *Corymbiale*, s. f. *korimbiale*, plante d'Afrique.

* *Corne*, s. f. *korine* (κορυνή), masse), genre de polypes qu'on fait d'une masse.

* *Coryphe*, s. m. *korife*, genre de palmiers.

* *Coryphée*, s. m. *korifée* (κορυφαίος), chef; de *épine*, sommet de la tête), dans les tragédies anciennes et dans nos opéras, celui qui est à la tête des chœurs. — fig. chef d'une secte.

* *Coryphéne*, s. m. *korifène* (κορυφαίος), sommet de la tête), genre de poissons qui ont la tête comprimée.

* *Corysa*, s. m. *korisa* (κορυσα), rhume acre de cerveau), écoulement d'une humeur de la tête dans les narines.

* *Cosaque*, s. m. pl. *kosaks*, peuple dépendant de la Russie, et situé entre cet empire, la Pologne et la Turquie.

* *Cosécante*, s. f. *ko-sekante*, sécante du complément d'un angle; géom.

* *Coséqueur*, s. m. *koséqueur*, celui qui possède un nef avec un autre.

* *Cosinus*, s. m. *ko-cinus*, sinus du complément d'un angle; géom.

* *Cosmétique*, s. m. et adj. *kosmétique* (κοσμητικός), qui sert à l'embellissement de la peau; pharm.

* *Cosmique*, adj. *kosmike*, *Cosmiquement*, adv. *kosmikakti*, qui a rapport au monde, de *kosmos*, monde) se dit des aspects des planètes par rapport à la terre: *est cœli se livē, se couche cosmiquement*, en même temps que le soleil.

* *Cosmogonie*, s. f. *kosmogonie* (κοσμογονία), ordre, beauté, monde; *gènes*, génération), système de la formation de l'univers.

* *Cosmographie*, s. m. *kosmografie* (κοσμογραφία), qui sait la cosmographie.

[*Cosmographie*, s. f. *kosmografie* (κοσμογραφία), description] du monde.

* *Cosmographique*, adj. *kosmografike*, qui appartient à la cosmographie.

* *Cosmolabe*, s. m. (κοσμολάβη), participe du *κοσμοτελες*, je prends l'instrument de mathématiques pour prendre les mesures du monde.

* *Cosmologie*, s. f. *kosmologie* (κοσμολογία), discours, science des lois générales du monde physique.

* *Cosmologique*, adj. *kosmologike*, qui appartient à la cosmologie.

* *Cosmopolite*, s. m. (κοσμοπολίτης), citoyen de *saïra*, ville) citoyen du monde qui n'adopte point de patrie.

* *Cosse*, v. de Fr. *Nivernois*, Nivernois), enveloppe de certains légumes. — fruit de quelques arbrustes: *cosse de genêt*, *Parchemin en cosse*, peau de mouton dont on a fait un anneau de fer cannelé et garni de petits cordages; mar.

* *Cosser*, v. n. *kosser*, heurter de la tête l'un contre l'autre; se dit des bédiers.

* *Cosson*, s. m. *kosson* (κοσσόν), espèce de charançon qui ronge les fèves, les pois et même le blé. — bouton de vigne.

* *Cossa*, v. ad. *kospi*, qui a beaucoup de cosses: *foves bien cossées*. — fig. et prov. riche, bien dans ses affaires: *l'homme cossé*; *mainten cossé*.

* *Cosson*, s. m. *kosson*, genre d'insectes lépidoptères.

* *Costal*, s. m. *kostal*, qui appartient aux côtes à un animal.

* *Coston*, s. m. *koston*, pièce de bois pour fortifier un mur.

* *Costume*, s. m. *kostame*, usage des lieux et des temps auquel le peintre et le poète doivent se conformer. — habillement distinctif d'un fonctionnaire public en exercice.

* *Costumer*, v. a. *kostumer*, habiller suivant le costume.

* *Cotale*, s. m. *kotale* (κοτάλη), plante d'Afrique et d'Amérique.

* *Cotangente*, s. f. tangente du complément d'un angle; géom.

* *Cote*, s. f. (quot, quotas) marque un métre pour mettre en ordre les pièces d'un proces, d'un inventaire, etc. *côte*, pièce est sous la cote *à*; la cote *quatre*, — moi taillée, composition qui on fait en gros, sur des sommes, des prétentions. — contribution, *payer sa cote*.

* *Côte*, s. f. (costa) es courbés et plat qui s'étend de l'épine du dos à la poitrine. *Serrer les côtes à quelqu'un*, le presser vivement; fig. *Lui mesurer*, *lui rompre les côtes*, le battre à coups de bâton; pop. *Côte à côté* adv. à côté

l'un de l'autre. — race, extraction: *nous sommes tous de la cote d'Adam*; fig. On dit par extension, *côtes de melon*, de *citrouille*, etc. *Côtes d'un vaisseau*, les pièces qui sont jointes à la quille.

— penchant d'une montagne: *à mi-côte*. — rivages de la mer: *gardes-côtes*, hommes, vaisseaux pour défendre les côtes. — nervure moyenne d'une feuille simple, ou pétiole commun d'une feuille composée. — proboscence longitudinale très-aillante; hot.

* *Côte-d'Or*, dépr. de Fr. — contrée d'Afr. *Guinée*.

* *Côte-Rôtie*, colline de Bourgogne, connue par ses vins.

* *Côté*, s. m. (costa) partie droite ou gauche de l'animal; partie d'un corps quelconque. *Etre sur le côté*, être blessé, pouvoir à peine se remuer; et fig. être mal dans ses affaires. *Se tenir les côtés de rire*, rire avec excès. *Fair de quel côté vient le vent*, examiner l'état des choses avant de prendre un parti. *Mettre quelque chose du côté de l'épée*, surfer (quelque somme à couvert. — ligne de parenté: *parents du côté du père*. — part: *le côté des ennemis*; *le bon côté*.

* *Côte*, s. f. (costa), chaque ligne qui en forme le contour; géom. *A côté*, prép. et adv. auprès: — de quelque'un; *marcher à côté*, adv. de biais, obliquement. *Regarder de côté*, avec dédain; fig. *Mettre une chose de côté*, en réserve. *Laisser un homme, une chose de côté*, négliger de s'en occuper, au moins pour un temps.

* *Côteau*, s. m. *ko-côte*, penchant d'une colline.

* *Cotéle*, s. m. *kotélé*, plante des Antilles, genre de pyrénéacées.

* *Cotéle*, s. f. *kotéle* (costa), petite côte de porc ou de mouton, séparée de l'animal.

* *Coter*, v. a. marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres. — des pièces, un chapitre, un verset, en marquant le numéro. — un procureur, déclarer par exploit que tel procureur agit pour soi.

* *Coterie*, s. f. société de famille, de quartier, de plaisir; fam.

* *Côte-St-André*, v. de France, Isère.

* *Coturn*, s. m. *koturn*, genre de poissons.

* *Côteau du Nord*, dépr. de Fr.

* *Coturne*, s. m. *koturne* (κοτῦρνος), chaussons des anciens acteurs tragiques.

* *Côte*, s. f. bande étroite; blas. *Cotier*, s. m. et adj. *kotid* (costa), qui connaît bien les côtes: *pilote cotier*.

* *Cotière*, s. f. suite des côtes de la mer. — planche de jardinage en talus, adossée à un mur.

* *Cotignon*, s. m. *koti-gnât*, confiture de cotons.

* *Cotillon*, s. m. *koti-llon* (ll m.), jupe de dessous. — sorte de danse. *Aimer le cotillon*, les grisettes, les femmes; pop.

* *Cotlingis*, s. m. oiseaux d'Amérique, de couleurs très-brillantes, genre de passerelles *crépusculaires*.

* *Cotir*, v. a. meurtri: — les fruits; pop. *Lui coter*, à lui non poires.

* *Cotisation*, s. f. *kotisation*, action de cotiser.

* *Cotiser*, v. a. (quotus) régler la part que chacun doit payer. — v. pron. se taxer soi-même.

* *Cotisseur*, s. f. *kotisseur*, meurtrissure de fruits.

* *Coton*, s. m. espèce de laine que renferme le fruit du cotonier. — duvet qui vient sur quelques fruits ou plantes. — poil follet qui vient au menton des jeunes gens; fig. et poét. *Jeter son coton*, se dist d'une étoffe qui jette une espèce de bourre ou de duvet. *Jeter un coton*, être raillé, être perdu de réputation; fam.

* *Cotonner*, v. pron. *kotonner*, se couvrir, de duvet; se dit des joues, des étoffes, des fruits. *Cheveux cotonnés*, courts et frisés comme ceux des nègres.

* *Cotonneux*, *euse*, adj. *kotonneux*, *euse*; se dit des fruits et légumes qui deviennent mollasses et spongieux.

* *Cotonnier*, s. m. *kotonnié*, arbruste qui porte le coton.

* *Cotonnière*, s. f. *kotonnié*, toile de gros coton.

* *Cotover*, v. a. *kobov-er* (costa), aller côte à côte de quelqu'un. — aller le long d'un bois, d'une rivière.

* *Cotret*, s. m. *kotre*, petit faisceau de bois. *Se* comme un cotret, maigre et décharné. *Huile de cotret*, coups de bâton; pop.

* *Côte*, s. f. *kote* (crocota), *habit de femme*, de couleur de safran), jupe. *Donner la côte verte*, jeter, en folatrant, une fille sur l'herbe; prov. — *d'armes*, casaque que les hommes d'armes mettoient sur leur cuirasse. — de mailles, chemise de mailles, ou petits anneaux de fer. — morte, dépouille d'un religieux après sa mort. — s. m. genre de poissons.

* *Cotéren*, s. m. *koteren*, petite cote courte et étroite.

* *Cotéle*, s. f. plante corymbifère.

Couture, s. m. *ko-tuteur*, qui est chargé d'une tulle avec un autre.

Coufle, s. f. *koufle* (κουφία, cavité, écnelle) ancienne mesure romaine pour les liqueurs. — s. m. cavité d'un os qui reçoit la tête d'un autre os : anat.

Coufidon, s. m. ou *Nombril de Fénuis*, plante qui croît sur les rochers et les vieux murs, et dont les feuilles sont creusées en forme d'écnelles.

* *Coufidons*, s. m. pl. (*zarosafin*) plante, écnelle) leurs sémences aux cavités. C'est sur leur présence ou leur nombre que sont fondées les trois grandes divisions de la méthode naturelle de la botanique. On nomme *acoufidons* les plantes dont on ne connaît point les graines *monocoufidonnes*, celles qui n'ont qu'un germe, qu'une ou deux feuilles séminal; et *dicoufidonnes*, celles dont l'embryon est contenu entre deux lobes.

* *Couflet*, s. m. *koufle*, plante.

Coufode, adv. *coufode* (coufo, forme); se dit de la cavité de l'os des îles qui reçoit la tête du fémur.

Cou, s. m. (collum) partie du corps qui joint la tête aux épaules. — de gorge, cou et grille. — partie longue et étroite d'une bouteille, d'un madras. *Sauter* se jeter au cou de quelqu'un, l'embrasser avec tendresse. *Prendre ses jambes à son cou*, s'enfuir. *Se casser le cou*, se blesser au cou, et fig. se ruiner. Ces loc. sont fam. *V. Cou.*

* *Coua*, s. m. conou de Madagascar.

* *Couaga*, s. m. *kouaga*, quadrupède d'Afr. très approché du zèbre, mais beaucoup plus petit.

* *Couard*, s. adj. *kouar*, poltron; v. m.

* *Couarlement*, adv. *kouarlement*, lâchement; v. m.

* *Couardise*, s. f. lâcheté; v. m.

* *Couchant*, v. m. (*couler*) qui descend sous l'horizon. *V. Chier*. — s. m. partie occidentale de la terre; du *levant au couchant*, — endroit où le soleil se couche; — *dit d'un rivier*.

* *Couche*, s. f. (cubicus, dim. de *culca*, lit) lit; st. poét. et orat. — *nuptiale*, royale. *Souiller la couche de quelqu'un*, abuser de sa femme. — enfantement; *heureuse*, *mauvaise couche*. — temps qu'une femme demeure au lit à cause de l'enfantement; elle est en *couche*.

* *Hausses couche*, couche avant terme. — litte dont on enveloppe les petits enfants. — planches de terre couvertes de fumier, pour les melons, etc. — se dit des fruits, des viandes, etc. qu'on met par lit : *couche de fraises*, de sucre, de

lard, de beurre, etc. — enduit de couleurs ou de métaux; *donner une première couche*. — à certains jeux, ce qu'on met d'argent sur une carte. *Couche* ligneux, cercles ligneux qu'on voit en coupant horizontalement un tronc d'arbre, et qui marquent la crue de chaque année.

* *Couchée*, s. f. lieu où l'on couche en voyageant.

* *Coucher*, v. a. déshabiller, mettre au lit. — *déjà dit sur la terre*, sur un lit, etc. — renverser; les *voies couchent les ôles*. — *par terre*, sur le carreau, renverser, tuer. — incliner : *couches votre papier*. — sur le papier, mettre par écrit. — en joue, mirer avec une arme à feu, viser à... convoiter; fig. — mettre au jeu. — v. n. être couché, passer la nuit dans un lieu : — à l'hôtelier, dans un lit, à terre, sur la terre. — avec une femme, avoir commerce avec elle. — à la belle étoile, prov. dehors. — v. pron. se mettre au lit; s'étendre sur... — en parlant des astres, descendent sous l'horizon.

* *Coucher*, s. m. *kouché*, action de se coucher. — figeu dont on est couché. — garniture d'un lit : *bon, mauvais coucher*. — d'un arbre, temps où il descend sous l'horizon.

* *Couchette*, s. f. *kouchete*, petit lit sans piliers ni rideaux.

* *Coucheur*, s. m. *kouchour*, qui couche avec un autre : *son coucheur*.

* *Couche*, s. m. *kouché*, poutre, sabla et terre qui sont sous le pavé d'un pont.

* *Couchoir*, s. m. *kouchour*, outil de relieur pour appliquer les feuilles d'or sur les livres.

* *Couci-couci*, à peu près, tellement quellement; loc. adv. fam.

* *Coucou*, s. m. (enculus) oiseau voyageant d'un plumage cendré. — plante. *V. Primevère*.

* *Coucy*, v. de Fr. *Aisne*, Picardie.

* *Coude*, s. adj. qui fait un coude.

* *Coude*, s. m. (cubitus; de *cu* *berre*) partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie. — partie de la manche qui couvre le coude. — angle extérieur d'un mur, d'une rivière, etc.

* *Coude*, s. f. étendue du bras, du coude au bout de la main. — mesure d'un pied et demi. *Avoir ses coudees franches*, n'avoir rien qui gêne; pop. et fig.

* *Coudelette*, s. f. pl. *koudelette*, pièces de bois d'une galère, épaisses

par les extrémités, et qui reçoivent la tapiserie; mar.

* *Coude-pied*, s. m. partie supérieure du pied qui se joint à la jambe.

* *Couder*, v. a. plier en coude.

* *Couder*, s. m. oiseau de l'Inde, espèce de jaycau.

* *Coudous*, s. m. ou *Cana*, espèce de très-grand antilope.

* *Coudoyer*, v. a. *koudoyer*, heurter du coude.

* *Coudrie*, ou *Coudrette*, s. f. *koudrie*, *koudrée*, lieu planté de coudriers.

* *Coudru*, s. m. espèce de goudron.

* *Coudruiner*, v. a. *koudruiner*, tremper les cordes dans le coudru.

* *Coudre* ou *Cudrier*, s. m. *koudrie*, arbre qui porte des noisettes.

* *Coudre*, v. a. (eusare; B. L.) *couissant*, *couant*; je *coude*, tu *couds*, il *coude*; nous *cousons*, etc. Je *couais*, je *couais*; je *coudrais* joindre des choses ensemble au bout du fil, de la soie, etc., passés dans une aiguille : *coudre du linge*, un *habit*, et fig. *des passages*, *des textes*, etc. — la *peau du renard* à celle du *lion*, joindre la ruse à la force. *On ne sait quelle pièce y coudre*, quel remède y apporter; fam.

* *Coudrement*, s. m. *koudremant*, action de coudre des cuirs.

* *Coudrer*, v. a. brasser les cuirs dans une cuve au tan.

* *Coudrette*, s. f. *koudrée*, *coudraie*, v. m.

* *Couerie*, s. m. *V. Coude*.

* *Couenne*, s. f. *kouène*, peau de pourceau ou de mouton; — de lard.

* *Couenneux*, s. adj. *kouenneux*, *eigne*, de la nature de la couenne; *rong couenneux*.

* *Couert*, s. m. *koué*, quatre câbles amarrés au bas des voiles; mar.

* *Couette*, s. f. *kouéte* (*suive*, lit), lit de plume; v. m.

* *Couffe*, s. f. balle dans laquelle on apporte le séne du Levant.

* *Couguaroud*, s. m. *kouguar*, grand quadrupède carnivore d'Amérique.

* *Couillard*, s. m. *kouillard* (H. m.) corde qui tient la grande voile de la grande étaupe du grand mat.

* *Coukè*, s. m. espèce de coucou noir du Bengale.

* *Coulacini*, s. m. *koulacini*, espèce de perroquet.

* *Couladoux*, s. m. pl. *kouladoux*, cordages, sur les galères, remplaçant les rides de haubans.

* *Couler*, s. m. petite des liqueurs qui s'écoulent des tonneaux.

* *Coulamment*, adv. *koulamment* (*partir*, *sortir*), d'une manière aisée, coulante.

* *Coulanges*, v. de Fr. *Yonne*, Bourgogne.

* *Couler*, s. adj. qui coule aisément; prop. et fig. *Nous couler*, qui se serrent et se desasent sans se dénouer. *T'in coulant*, agréable à boire. *Il est coulant en affaire*, on traite aisément avec lui.

* *Coulant*, s. m. diamant ou pierre précieuse que les dames portent au cou, et qui est enfilé de manière qu'on peut le hausser et le baisser.

* *Couléon*, v. s. m. espèce de loriot de l'Inde, plus gros que celui d'Europe.

* *Coule*, s. f. habit de religieux.

* *Coule*, s. m. passage léger d'une note à une autre. — pas de danse.

* *Coude*, s. et adj. f. écriture où toutes les lettres sont liées entre elles et penchées vers la droite.

* *Coulement*, s. m. *koulement*, flux d'un liquide. — dit d'épis, action de glisser le long de celle de son adversaire, en avançant sur lui.

* *Coulequin*, s. m. *koulekin*, ou *Bois-Trappiste*, arbre de la Guiane et des Antilles.

* *Couler*, v. n. (colare) *fluer*, suivre sa pente, en parlant d'un liquide. *Coucou coule*, laisse échapper sa liqueur. *Un ouvrage de fonte coule*, quand le métal s'échappe par quelque fente du moule.

— *bas*, à fond, s'enfoncer dans l'eau; en parlant d'un navire. — en parlant des soldes, glisser, s'échapper. *Lavigne, les melons, les figues coulent*, quand le fruit, pris de rance, tombe ou se desseche. — en parlant du temps, passer. — se dit de tout ce qui est écrit avec facilité, dit ou fait de l'abondance du cœur; *cela coule de source*, — passer sans bruit; les *trappes coulent*, le long du fossé; — *traverse légèrement sur un fait*, — glisser doucement; t. de danse. — v. a. passer un liquide à travers du linge, du sable, etc. — fondre; jeter en moule. — *une glace*, en faire couler la matière fondue sur une table préparée. — glisser adroitement; *il a coulé ce billet*. — passer; *couler des jours heureux*. — il fonde un vaisseau, le submerger.

— *un sujet*, en dire tout ce qu'il a pu en dire. — *un homme*, ruiner son crédit, sa fortune. — v. pron. se glisser.

* *Couleur*, s. f. (color) impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les surfaces; — *brun, blanc, clair, rouge*, etc.

On dit affectivement un *rebarscouleur* de feu,

et un masse. le couleur de feu, de rose, de chair, ce qui a le couleur de feu, etc. *Habit de couleur*, qui n'est ni noir ni blanc. — drogue colorante des peintures et des teinturiers : *broyer, appliquer les couleurs*. — sur pl. *livres*, il est vieux. — les cinq couleurs du blason : azur, gueule, sinople, sable et pourpre. — teint du visage : il est haut en couleur; se dit aussi des viandes, des fruits, etc. en viande *proprement couleur*; cette pêche manque de couleur. — aux cartes, cœur, pique, trèfle et carreau. — apparence, prétexte : *sous couleur d'amitié, de la servir; couleur hypocrite*; fig.

Couleuvre, s. f. (colubra) genre de reptiles sans venin, de la famille des serpents ou ophidiens.

Couleuvreau, s. m. *Kouleuvre*, petit de la couleuvre.

Couleurée, ou *Brisine*, s. f. plante sarmentuse et rampante.

Couleurine, s. f. (colubrina) longue pièce d'artillerie. *Etre sous la couleurine d'une place*, à la portée de son canon. — d'un homme, sous sa dépendance.

Coulis, s. m. (cocture) est d'une chose consommée à force de cuire, passée par un linge, etc. — platre gâché clair. — adj. m. *est coulis*, qui se laisse à travers quelque étoffe.

Coulisse, s. f. *Kaulisse*, coulisse rainurée par laquelle va et vient un chassis, une porte, etc. — volet qui coule dans une rainure : *fermer une coulisse*. — pièces de décoration qui ont fait avancer et reculer dans les changements de théâtre, le lieu où elles sont placées. — de galère, pièce de bois sur laquelle le compositeur arrange ses liges; i. m.

Coulure, s. m. *Koulure*; i. m. — écoule ordinairement de bois, dont le fond est un linge par lequel on coule le lait en le tirant. — passage de dégagement d'un appartement à un autre. *Les coulures de la tête*; i. m.

Coulure, s. f. *Koulure*, vaisseau troué pour passer les liqueurs. *Coulumier*, *Kouloné*, v. de Fr. *Saint-et-Marie*, Bre.

Coulon, s. m. (columbus) pigeon; v. m.

Coulanges, v. de Fr. *Deux-Sœurs*, Poitou.

Coulois, s. f. (culpa) faute, péché, tâche du péché. *Vers de ma coupse*, j'ai vu ma faute; i. m.

Couloire, s. f. se dit de la vigne, et des métaux qui coulent. — au pl. cordes de crin qui bordent une série ou endroits où l'on met les lièges et les cailloux.

* *Coumarou*, s. m. arbré de la Guiane.

* *Coumer*, s. m. *Koumé*, arbré résineux et laiteux de la Guiane.

Coup, s. m. *Kou* (colpus); B. L. de colaphus, *xix* assés, soufflet, choc, impression que fait un corps sur un autre, ou le frappant, etc. — marque des coups qu'on a reçus. — de feu, blessures faites par une arme à feu. — de tonnerre, bruit, choc de tonnerre. — de foudre, de missive, fig. événement imprévu et accident. — de dent, de langue, médianse, raillerie. — *frépe dans l'eau*, effort inutile. — de grue, le dernier coup que donne l'exécuteur à un patient, et fig. qu'on porte à quelqu'un pour le perdre. — de sang, épanchement du sang dans le cerveau. — de main, l. de guerre, attaque brusque. — de partie, action décevante. — de soleil, inflammation des membranes du cerveau causée par l'ardeur du soleil. — de théâtre, scene inattendue. — de Jarnac, mauvais tour inattendu. — d'essai, première action, premier ouvrage. — de chopape, salut; i. m. — *œil*, regard. On dit aussi *coup du ciel*, de vent, de sifflet, d'archet, de peigne, de dés, etc. *Sans coup férir*, sans se battre. *Porter un coup fier*, rendre en secret un mauvais office; fig. et i. m. *Ne donner, rompre le coup*, empêcher l'effet d'une chose préjudiciable. *Manquer son coup*, échouer. *Etre un mauvais coup*, une mauvaise action.

Une chose porte coup, tire à conséquence. *Etre d'une pierre deux coups*, exécuter deux choses par un seul moyen.

A coup sûr, certainement. — fois — un coup, deux coups, etc. boire un coup; un coup de vin; boire à petits coups; boire un grand coup. *Pied à coup*, ady.

soudainement. *Coup sur coup*, immédiatement, l'un après l'autre. *Après coup*, trop tard. *A bout coupé*, à tout propos, souvenit. *Encore un coup*, encore une fois. *Pour le coup*, à ce coup, pour cette fois-ci.

Coupable, s. et adj. (culpabilis) qui a commis un délit.

* *Coupants*, e, adj. qui coupe.

* *Coupians*, s. m. pl. bords des deux côtés de l'ongle du sanglier.

* *Coupiya*, s. m. *Koupiya*, grand arbré de Cayenne.

Coupe, s. m. mouvement d'un danseur qui se jette sur un pied et passe l'autre devant ou derrière.

Coupe, s. f. (*axenit*, ar. 2^e de *xwrit*, couper) action de couper : *des bois, des pierres, des cheveux*. —

façon de tailler : *ce tailleur a la coupe bonne*. — d'un dôme, d'un escalier, — des cartes, v. *Couper*. *Etre sous la coupe de quelqu'un*, sous sa dépendance; fig. — d'un ouvrage, sa distribution. — (cupa; de *vubba*, tasse; *Hétych*) tasse, vase plus large que profond — constellation australe.

* *Coupeau*, s. m. *Koupi*, sommet, cime d'une montagne; v. m.

* *Coupe-bourgeon*, s. m. insecte qui rongé les bourgeons.

* *Couper-celle*, s. m. instrument qui sert à couper du carton circulairement.

Coupe-œil, s. m. (*jour-2*) ne jouter qu'une partie sans revanche; i. m.

Coupe-gorge, s. m. lieu où l'on vole, où l'on assassine. — fig. académie de jeu où l'on troque, — coupe de charpentier qui forme la gouge d'un vaisseau.

Coupe-jarret, s. m. brigand de profession; assassin.

* *Coupellation*, s. f. *Koupellation*, action de coupler les métaux chûtes.

Coupele, s. f. *Koupele*, sorte de coupe faite d'os calcinés, qui sert à purifier les métaux. Or, argent de *coupele*, du plus haut titre. *Mettre, passer à la coupele*, soumettre à un examen sévère.

* *Coupler*, v. a. *Koupler*, passer à la coupele les métaux.

* *Coupe-pâte*, s. m. instrument de boulanger, pour couper la pâte.

* *Couper*, v. a. (*axenit*, ar. 2^e de *xwrit*, couper) trancher, diviser un corps continu. — tailler régulièrement des pierres, un habit. — traverser, diviser : *des rivières, des montagnes coupent tout ce pays*. — *l'eau*, le fendre en nageant. — la gorge, ou lam. le sifflet, tuer, massacrer. — la bourse à *quelqu'un*, la lui voler adroitement. — *bras et jambes à quelqu'un*, le perdre, lui causer un grand dommage; fig. — *les vivres à une armée*, et fig. à *quelqu'un*, leur enlever les moyens de subsister. — *les ennemis*, se mettre entre leurs différents corps d'armée. — *la parole à...* interrompre. — *du vin*, mêler plusieurs vins ensemble. — *son vin*, y mettre de l'eau. — *piéd à un abus*, en arrêter le cours. — *l'herbe sous le piéd à...* supplanter avec adresse. — *dans le vif*, jusque dans la chair vive, et fig. toucher à ce qu'il y a de plus sensible. — *à quelqu'un*, le traverser, le devancer. — un cheval, le châtrer. — v. n. séparer en deux le jeu de cartes que vous présente le joueur qui va jouer.

Couper, s. f. division faite par laquelle on prendre carte et se mettre au nombre des joueurs. — faire un

coupé. — à la chasse, abandonner la voie pour devancer la bête. — *couper*, abrégé; fig. et i. m. *Se couper*, s'entacher le chair avec quelque chose de tranchant — en parlant des chevaux, s'entretailer, s'entamer le boulet. — se croiser, se traverser. — fig. se contredire en parlant. *Pays coupé*, traversé de rivières, de fossés, etc. *Tait coupé*, méié avec de l'eau. *Style coupé*, dont les périodes sont trop courtes et peu liées. *Stances bien ou mal coupées*, où les vers sont bien ou mal observés. *Carroux coupé*, qui n'a qu'un fond sur le derrière.

Couperet, s. m. *Kouperé*, large couteau de cuisinon de bonherie. — outil d'acier pour couper les filets d'émail.

* *Couperose*, s. f. — verte, sulfate de fer. — blanche, sulfate de cuivre. — blanche, sulfate de zinc.

Couperosé, ée, adj. gâté de bourgeons et de rougeurs; *visage couperosé; femme couperosée*.

Coupe-tête, s. m. jeu où l'on saute de distance en distance, les uns par-dessus les autres.

Couper, enre, s. qui coupe les grappes en vendangeant, qui prend terre au lanquetter. — de bourse, filou.

* *Cupi*, s. m. grand arbré de la Guiane.

Cupité, s. m. *Koupié*, toile de coton de laine à carreaux.

Couple, s. f. (*copula*) deux choses de même espèce, mises ensemble : — d'oufs, de pigeons. — lien dont on attache deux chiens de chasse. — s. m. deux amans, deux époux : *voilà un beau couple*. — s. m. pl. côtes de navire.

Coupler, v. a. attacher ensemble deux chiens de chasse. — loger deux personnes ensemble.

* *Couplet*, s. m. *Kouplet* (*copula*), stances d'une chanson. — deux pates de fer à queue d'aronde, unies par deux charnières.

Coupletier, v. a. faire des couplets contre quelqu'un; i. m.

Coupoir, s. m. *Koupoir*, instrument pour couper les monnoies, etc.

Coupois, s. f. (*axenit*, ar. 2^e de *xwrit*, couper) partie convexe, intérieure d'un dôme.

Coupoir, s. m. (*axenit*, ar. 2^e de *xwrit*, en couper) reste d'étoffe. — papiers portant intérêt, dont on coupe une partie à chaque échéance.

* *Coupre*, s. m. arbré de la Guiane. — *Coupre*, s. f. division faite par quelque chose de tranchant. — retranche-